

S02

Manuel del'utilisateur.



SILENCE 

UM_S02 MY26_FR_V1.2
Manuel de l'utilisateur S02 MY26

Données du véhicule

Modèle :
Numéro d'immatriculation :
Numéro d'identification du véhicule :
Date d'immatriculation ou de livraison du véhicule :
Centre d'assistance officiel SILENCE :
Numéro de téléphone de contact :

Éléments livrés avec le véhicule

	oui	non
Manuel de l'utilisateur :	☐	☐
Clés :	☐	☐
Câble de recharge :	☐	☐
Protecteur du multicontact :	☐	☐
Conseils fonctionnels :	☐	☐
Accord du client :		
Date :		

Introduction

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en choisissant une **S02**.

Avec votre nouvelle moto électrique **S02**, vous profiterez d'un véhicule doté des technologies les plus avancées et d'équipements de qualité supérieure.

Nous vous conseillons de lire attentivement ce Manuel de l'utilisateur afin de vous familiariser avec votre véhicule et de pouvoir profiter de toutes ses fonctions dans la conduite quotidienne.

Les informations sur le fonctionnement sont complétées par des informations sur l'utilisation et l'entretien du véhicule afin d'assurer votre sécurité et de préserver la valeur de votre véhicule. En outre, nous vous offrons de précieux conseils pratiques sur la manière de conduire votre véhicule de manière efficace et respectueuse de l'environnement.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de votre véhicule et de toujours faire bon voyage.

L'équipe SILENCE

À propos de ce manuel

Le présent manuel décrit l'**équipement** du véhicule à la clôture de ce texte. Certains des équipements décrits ci-après seront introduits ultérieurement ou ne sont disponibles que sur certains marchés.

Certains des équipements et fonctions décrits ici ne sont pas inclus dans tous les types ou variantes du modèle. Les caractéristiques du véhicule peuvent varier ou être modifiées en fonction des exigences techniques et du marché, ce qui ne peut en aucun cas être interprété comme de la publicité mensongère.

Les **illustrations** pouvant différer dans certains détails par rapport à votre véhicule, elles doivent être considérées comme une représentation standard.

Les **indications de direction** (gauche, droite, avant, arrière) qui figurent dans ce manuel concernent le sens de la marche du véhicule, sauf indication contraire.

Le **matériel audiovisuel** vise uniquement à aider les utilisateurs à mieux comprendre certaines fonctionnalités du véhicule. Il n'est pas destiné à remplacer le manuel de l'utilisateur. Accédez au manuel de l'utilisateur pour consulter les informations complètes et les avertissements.

* Les **équipements signalés par un astérisque** sont de série uniquement dans certaines versions du modèle, ne sont disponibles en option que sur certains modèles ou existent seulement dans des pays donnés.

® Les **marques déposées** sont signalées par ®. Que ce symbole n'apparaisse pas ne garantit pas qu'il ne s'agit pas d'un terme déposé.

>> Indique que la section se poursuit à la page suivante.

Dans le présent manuel, vous pouvez accéder aux informations comme suit :

- Index thématique comprenant la structure générale du manuel par chapitres.

ⓘ ATTENTION

Les textes précédés de ce symbole contiennent des informations relatives à votre sécurité et vous mettent en garde contre d'éventuels risques d'accident ou de blessures.

ⓘ PRÉCAUTION

Les textes précédés de ce symbole attirent votre attention sur d'éventuels dommages au véhicule.

📖 INFORMATION

Les textes précédés de ce symbole contiennent des informations complémentaires.

Dernière version

Pour consulter la version la plus récente du manuel :



- scannez le code **QR**
- ou tapez l'adresse suivante dans votre navigateur Web : <https://www.silence.eco/fr/manuel-de-lutilisateur/>

Données du fabricant

Fabricant : SCUTUM LOGISTIC, S.L.
Nom ou marque déposée : SILENCE
Adresse : c/ Còrsega 293, 08008 Barcelona
Site Internet : www.silence.eco
E-mail: support@silence.eco

En cas d'urgence :

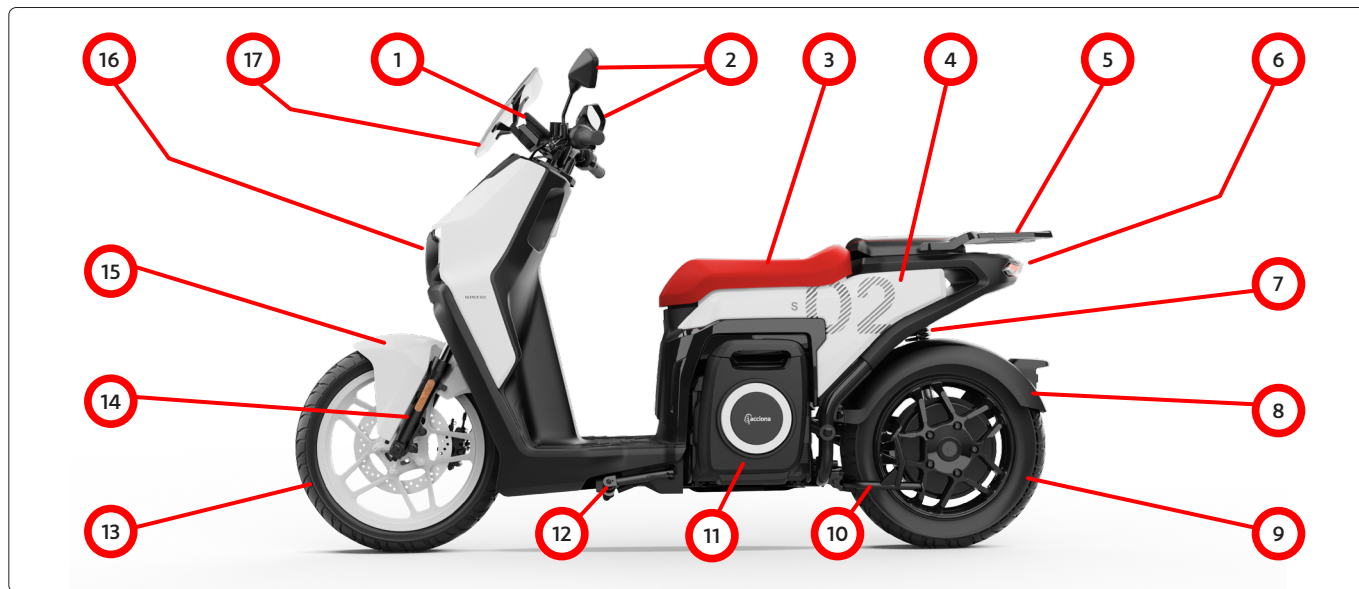
Appelez le centre de sécurité d'ACCIONA (CSA), disponible 24h/24 :
+34 91 663 01 12
sos@acciona.com

Index

Données du véhicule	2	Compteur de vitesse.....	20	Cache en caoutchouc.....	41
Éléments livrés avec le véhicule.....	2	Horloge	20	Suspensions.....	42
Introduction	3	Feux de croisement	20	Béquilles.....	42
L'équipe SILENCE	3	Feux de route.....	21	Commencer la marche	44
À propos de ce manuel.....	4	Siège déverrouillé	21	Modes de conduite	44
Dernière version.....	5	Béquille latérale.....	21	Vérifications avant la mise en marche.....	46
Données du fabricant.....	5	Charge	22	Niveau de charge	46
En cas d'urgence :	5	Clignotants	22	Feux et clignotants	46
Vue générale.....	8	Kilométrage prévu	22	Béquilles.....	46
Sécurité.....	9	Modes de conduite	23	Pneus	47
Conduite sûre.....	9	Prêt à démarrer la marche	23	Pneu arrière.....	47
La sécurité avant tout!.....	9	Marche arrière.....	23	Liquide de frein	47
Facteurs influant sur la sécurité	9	Mouvement vers l'avant	24	Plaquettes de frein.....	48
Utilisation et entretien	10	Barres de flux d'énergie.....	24	Leviers de frein	48
Vêtements et éléments de protection.....	11	Zone de messages.....	25	Fixation de la batterie	48
Roues et pneus	12	Service/entretien.....	29	Identification du véhicule	49
Observations générales	12	Défaillances du groupe motopropulseur	29	Numéro VIN – marquage du châssis	49
Roues et pneus neufs	13	Surchauffe	29	Étiquette d'information de production.....	49
Durée de vie des pneus.....	13	Indicateur OBD	30	APP "My Silence"	50
Pression des pneus.....	13	Avertissement de danger.....	30	Batteries.....	51
Témoins d'usure.....	14	Voyants lumineux.....	31	Introduction	51
Transport de charges	14	Commandes et éléments de conduite.....	32	Consignes de sécurité	51
Accessoires et modifications.....	15	Frein combiné et frein régénérateur	32	Température.....	52
Boîte à fusibles.....	15	Frein avec ABS.....	33	Indicateur de charge de la batterie en % (SoC)	53
Conduite.....	16	Commandes côté gauche.....	34	Autonomie.....	53
Bloc-batterie (« be »).....	17	Commandes droite	35	Bonnes pratiques liées à la charge de la batterie... ..	53
Moteur (roue arrière).....	17	Contact.....	36	Bonnes pratiques pour un bon entretien de la batterie	53
Tableau de bord.....	18	Éclairage.....	38	Mesures de premiers secours	55
Température ambiante.....	19	Réglage du phare	39	Mesures anti-incendies.....	55
SoC de la batterie	19	Siège – Compartiment sous le siège	40	Recyclage du bloc-batterie	55
Indicateur ABS.....	19				

Recharge de la batterie.....	57	Livraison à l'acheteur.....	75
Entretien du véhicule.....	63	Conditions de la garantie.....	76
Entretien et nettoyage	63	Conditions générales.....	76
Nettoyage	63	Exclusions.....	77
Phares/Blocs optiques arrière	63	Spécificités relatives à la batterie	78
Roues	63	Entretiens.....	80
Enjoliveurs/Garnitures	63	Inspections : véhicule et batterie	81
Peinture.....	63	Registre des inspections S02 (véhicule et batterie).....	82
Films décoratifs.....	64		
Pièces en plastique	64		
Tableau de bord.....	64		
Paneles de mando.....	64		
Faites particulièrement attention aux éléments suivants.....	64		
Opérations et périodicité.....	65		
Stockage.....	66		
Collecte et mise à la casse des véhicules	66		
Recyclage des appareils électriques ou électroniques.....	66		
Données techniques	67		
Informations pertinentes.....	67		
Introduction.....	67		
Pression des pneus.....	67		
Identifiants du véhicule.....	67		
Poids.....	67		
Spécifications techniques	68		
Dimensions.....	70		
Spécifications de la batterie et du chargeur.....	72		
Programme d'entretien.....	73		
Résolution des incidents	74		
Garantie du véhicule et de la batterie	75		

Vue générale



- ① Tableau de bord
- ② Rétroviseurs
- ③ Siège
- ④ Coffre à bagages
- ⑤ Poignée
- ⑥ Feu arrière et clignotants arrière

- ⑦ Amortisseur arrière
- ⑧ Garde-boue arrière
- ⑨ Roue arrière (moteur)
- ⑩ Béquille centrale
- ⑪ Batterie
- ⑫ Béquille latérale

- ⑬ Roue avant
- ⑭ Fourche avant
- ⑮ Garde-boue avant
- ⑯ Phare et clignotants avant
- ⑰ Bulles

Vue générale

Sécurité

Conduite sûre

La sécurité avant tout!

ⓘ ATTENTION

• Ce chapitre contient des informations intéressantes sur la prise en main du véhicule, tant pour le conducteur que pour le passager. Les autres chapitres de la documentation de bord fournissent d'autres informations importantes dont le conducteur et le passager doivent également être informés pour leur propre sécurité.

- Conduire un véhicule est une activité qui exige de l'attention et implique la sécurité de soi-même et des tiers. Ce véhicule n'est pas conçu pour être conduit sans les mains sur le guidon. C'est pourquoi vous devez prendre les précautions nécessaires pour minimiser les risques lorsque vous utilisez votre **SILENCE SO2**.

Dans cette section en particulier,

et dans le manuel en général, vous trouverez des **informations et des recommandations** pour rendre la conduite de votre moto aussi sûre que possible. Cependant, celui-ci ne peut pas envisager et alerter sur tous les **dangers liés à la conduite et à l'entretien d'un véhicule**.

Vous devez donc faire preuve de bon sens pour profiter de votre moto avec un minimum de risques. Voici les recommandations les plus importantes.

Facteurs influant sur la sécurité

En tant que conducteur, vous êtes responsable de votre sécurité et de celle de votre passager.

- Restez toujours attentif à la circulation et ne vous laissez pas distraire par votre passager ou par des appels téléphoniques.
- Ne conduisez jamais lorsque vos facultés sont compromises (par ex. sous l'effet de médicaments, de l'alcool ou de stupéfiants).
- Respectez le code de la route et les limitations de vitesse.

- Adaptez toujours votre vitesse aux caractéristiques de la route, ainsi qu'aux conditions météorologiques et de circulation.
- Lors de longs trajets, faites des pauses régulières pour vous reposer, au moins toutes les deux heures.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire en état de fatigue ou de tension.

ⓘ ATTENTION

Conduire sous l'influence de l'alcool, de drogues, de médicaments et de stupéfiants peut entraîner des accidents graves, voire mortels.

• L'alcool, les drogues, les médicaments et les stupéfiants peuvent altérer de manière significative la perception, le temps de réaction et la sécurité de la conduite, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule.

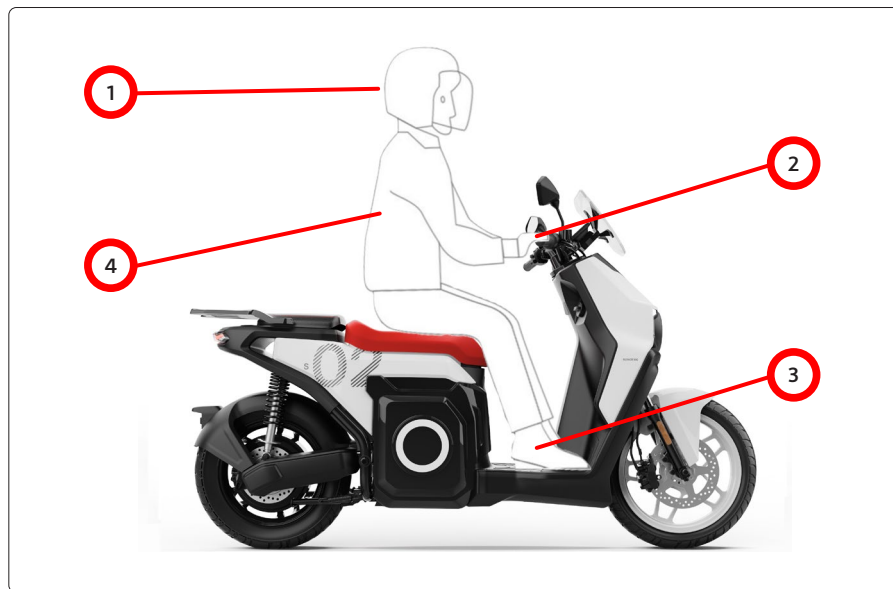
Utilisation et entretien

- Le **SILENCE S02** est un scooter urbain conçu uniquement pour le transport sur route, pour transporter son conducteur et un passager au maximum. La capacité maximale de poids indiquée dans la section « **Transport de charges** » doit également être respectée.
- **Conduisez en tenant compte de vos propres limites** : tenez compte de vos capacités personnelles et de l'état de la route pour rouler en toute sécurité. Ne les surestimez pas et conservez toujours une marge d'imprévu.
- **Ne consommez pas d'alcool ni de drogue avant de conduire** : vos réflexes s'en trouveraient réduits, tout comme votre capacité à faire face à l'imprévu. Ne laissez pas non plus les autres conduire sous l'effet de ces produits.
- **Évaluez d'autres facteurs** : prenez également en compte d'autres facteurs qui ont un impact sur la conduite, tels que la consommation de certains médicaments, la fatigue

ou le manque d'attention.

- **Maintenez le scooter en état** : à l'instar de votre propre état, il est de votre responsabilité d'inspecter et d'entretenir votre scooter avant de rouler, en suivant les instructions de ce manuel (reportez-vous pour cela à la section « **PROGRAMME D'ENTRETIEN** »). Un entretien insuffisant ou inexistant constitue un facteur de risque.

Vêtements et éléments de protection



① Portez toujours un casque et une protection oculaire (visière ou lunettes).

② Portez des gants.

③ Les chaussures doivent être à votre taille, portez des talons bas et protégez vos chevilles.

④ Portez des vêtements de couleurs vives ou réfléchissantes, près du corps.

Pour votre sécurité et celle du passager, nous vous recommandons d'utiliser des vêtements de protection adaptés à la pratique du scooter. Bien que la protection qu'ils offrent ne soit pas totale, ils réduisent considérablement la probabilité de blessures et la gravité de leurs conséquences. Demandez conseil à un spécialiste pour choisir ceux qui vous conviennent le mieux.

Portez toujours un casque : le port correct du casque est fondamental et obligatoire, tant pour le conducteur que pour le passager. Cet élément doit être homologué, en bon état et **correctement attaché**. Il réduit l'exposition aux blessures à la tête ainsi que la gravité de celles-ci. Nous recommandons l'utilisation de casques **intégraux** (couvrant toute la tête), plutôt que de casques ouverts (jet ou trois-quarts), **clairs, brillants ou avec des bandes réfléchissantes**, légers et de **taille adaptée**.

Portez une protection oculaire : utilisez toujours une protection pour les yeux, que ce soit la visière

du casque même ou des lunettes adaptées.

Autres vêtements : portez des bottes rigides et des gants en cuir, pour protéger les pieds, les chevilles et les mains des éraflures, des coupures et des contusions. Portez une combinaison ou une veste et un pantalon spécialement conçus pour les deux-roues. Ils doivent être ajustés et il est recommandé qu'ils portent des bandes réfléchissantes.

Ces recommandations s'appliquent également au passager, le cas échéant.

Roues et pneus

Observations générales

- Si votre véhicule est équipé de pneus neufs, conduisez très prudemment pendant les 500 premiers kilomètres.
- Si vous devez gravir des trottoirs ou similaires, faites-le lentement et si possible avec les roues

perpendiculaires à l'obstacle.

- Vérifiez de temps en temps que les pneus ne sont pas endommagés (crevaisons, coupures, fissures ou bosselures). Retirez tout corps étranger du profil du pneu.
- Les roues ou pneus endommagés doivent être remplacés immédiatement.
- Évitez les salissures d'huile, de graisse ou de carburant sur les pneus.
- Si l'un des capuchons de valve a été perdu, remplacez-le dès que possible.
- Marquez les roues avant de les démonter afin de pouvoir conserver le même sens de rotation des roues lors de leur remontage.

Dommages non visibles

Il arrive souvent que les dommages subis par les pneus et les jantes ne soient pas visibles à l'œil nu. Si le véhicule vibre de manière inhabituelle ou a tendance à tirer d'un côté, cela peut être le signe d'une détérioration des pneus. Réduisez votre vitesse

dès que possible si vous soupçonnez une crevaillon. Vérifiez si le pneu est endommagé.

Si l'extérieur du pneu n'est pas endommagé, conduisez lentement et prudemment jusqu'au garage spécialisé le plus proche pour faire contrôler votre véhicule.

Corps étrangers insérés dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré jusqu'à l'intérieur du pneu !

Montage postérieur d'accessoires

Si vous souhaitez modifier ou adapter les roues ou les jantes, nous vous recommandons de vous adresser à un centre d'assistance officiel SILENCE pour obtenir des conseils sur les possibilités techniques disponibles.

ⓘ ATTENTION

- Les pneus neufs n'atteignent leur adhérence optimale qu'après les 500 premiers kilomètres. Il est donc conseillé de conduire avec prudence afin d'éviter d'éventuels accidents.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés. Cela constitue un risque

d'accident.

- Si le véhicule vibre de manière inhabituelle ou a tendance à tirer d'un côté pendant la conduite, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez l'état des pneus.
- N'utilisez pas de pneus usagés dont vous ne connaissez pas les conditions d'utilisation antérieures.

Roues et pneus neufs

Nous vous conseillons de confier votre véhicule à un garage spécialisé pour tous les travaux relatifs aux roues et aux pneus. Il dispose du savoir-faire nécessaire, des outils et équipements spéciaux, ainsi que des pièces de rechange correspondantes.

ⓘ ATTENTION

- N'utilisez que des combinaisons pneu/jante et des boulons de roue adaptés et agréés par SILENCE. Le non-respect de cette consigne peut endommager le véhicule et provoquer un accident.
- Pour des raisons techniques, il n'est pas possible d'utiliser des roues d'autres véhicules ; dans certains cas, même s'il s'agit du même modèle de véhicule.

Durée de vie des pneus

Pour prolonger la durée de vie des pneus, il convient de toujours les gonfler à la bonne pression et de rouler avec modération.

- Vérifiez la pression des pneus au moins une fois par mois, ainsi qu'avant chaque long trajet.
- La pression doit toujours être vérifiée lorsque les pneus sont froids. Ne diminuez pas la pression des pneus s'ils sont chauds.
- Adaptez la pression des pneus à la charge transportée par le véhicule.
- Évitez de conduire trop vite dans les virages, ainsi que les accélérations brusques.
- Vérifiez de temps en temps que les pneus ne présentent pas d'usure irrégulière.

Pression des pneus

	Driver	Avec passager
Pression pneumatique avant	1,8 bar	2,2 bar
Pression pneumatique arrière	2,0 bar	2,3 bar

Une pression insuffisante ou excessive réduit considérablement la durée de vie des pneus et a un effet négatif sur le comportement de conduite du véhicule. La pression des pneus est très importante, surtout en cas de conduite à grande vitesse.

Style de conduite

La conduite rapide dans les virages, les accélérations et les freinages brusques (crissement) augmentent l'usure des pneus.

ⓘ ATTENTION

Une mauvaise manipulation des roues et des pneus peut entraîner une perte soudaine de pression des pneus, un détachement de la bande de roulement ou même l'éclatement du pneu.

- Le conducteur doit s'assurer que les

pneus du véhicule sont gonflés à la bonne pression.

- Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur indiquée. Si la pression de gonflage est trop basse, le pneu risque de surchauffer et la bande de roulement de se détacher, voire d'éclater.
- Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus à froid. Si nécessaire, ajustez la pression des pneus montés alors qu'ils sont froids.
- Vérifiez régulièrement que les pneus ne présentent pas de signes d'usure ou de dommages.
- Ne dépassez jamais la vitesse ni la charge maximale autorisée pour le type de pneus de votre véhicule.



INFORMATION

Une pression insuffisante des pneus augmente la consommation d'énergie.

Témoins d'usure

À intervalles réguliers et perpendiculairement au sens de la marche, des témoins d'usure d'une hauteur de 1,6 mm sont situés sur la base de la bande de roulement

des pneus d'origine. La profondeur minimale admissible de la bande de roulement est atteinte lorsque les pneus sont usés jusqu'aux témoins d'usure. Remplacez les pneus par des neufs.

⚠ ATTENTION

Les pneus doivent être remplacés au plus tard lorsque les témoins d'usure sont usés. Dans le cas contraire, il y a risque d'accident.

- En particulier lorsque l'on conduit dans des conditions météorologiques défavorables telles que la pluie et le verglas. Il est important que la profondeur de sculpture des pneus soit aussi élevée que possible et à peu près égale aussi bien à l'avant qu'à l'arrière.
- Le manque de sécurité de conduite due à une profondeur de sculpture insuffisante se manifeste particulièrement au niveau de la tenue de route, du risque d'aquaplaning sur le passage de flaques d'eau profondes, dans les virages et au niveau du comportement au freinage.
- Si l'on n'adapte pas la vitesse, on risque de perdre le contrôle du véhicule.

Transport de charges

Le scooter est conçu pour rouler en toute sécurité, à condition que sa capacité maximale de poids soit respectée et que la répartition de celui-ci soit adéquate. Le non-respect de ces conditions peut compromettre la stabilité, le freinage et la manoeuvrabilité.

Le **poids maximal** du scooter ne doit pas dépasser 293 kg, batterie, accessoires, conducteur, passager (le cas échéant) et poids supplémentaire compris. La répartition sur les deux axes doit être équilibrée et ne doit en aucun cas dépasser 95 kg au niveau de l'axe avant et 198 kg sur l'axe arrière.

Notez que le poids des accessoires installés réduit la charge utile que le scooter peut supporter.



INFORMATION

- Répartissez le poids uniformément sur le scooter en vous assurant qu'il est aussi proche que possible du point central.
- Veillez à ce que la charge en poids soit solidement arrimée, sans transporter d'objets non attachés.

- Vérifiez toujours le gonflage des pneus et ajustez la suspension arrière en fonction du poids pour chaque trajet.

Accessoires et modifications

L'utilisation exclusive d'accessoires **SILENCE** est recommandée, car ceux-ci ont été conçus et ont fait l'objet de tests pour assurer leur bon fonctionnement avec ce modèle de scooter. Si vous utilisez d'autres accessoires ou si vous apportez des modifications aux pièces homologuées, vous devez assumer la responsabilité de leur installation et de leur sélection adéquates afin qu'ils :

- ne réduisent pas l'angle de braquage du guidon ou n'interfèrent pas avec le fonctionnement de l'une des commandes ;
- ne réduisent pas l'angle d'inclinaison latérale ni la garde au sol ;
- n'interfèrent pas avec la visibilité ou la projection de lumière pour la visibilité ;
- n'interfèrent pas avec les

composants électriques ou électroniques du scooter ;

- respectent la réglementation.

Boîte à fusibles

La boîte à fusibles se trouve sous un couvercle de protection, à l'intérieur du compartiment du siège :

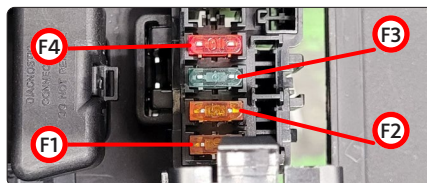


Fig. 1 – Boîte à fusibles.

Couleur	Ampères
Rouge	10
Vert	1
Orange	5

Le scooter dispose de 4 fusibles, de haut en bas sur l'image (ou de gauche à droite sur le scooter) :

- F1 VBAT_E => 5A (protège la batterie)
- F2 VBAT_I => 5A (protège la batterie)
- F3 12V UI => 1A (protège le TCU)
- F4 12V DCDC => (protège l'ECU et l'OBD)

⚠ ATTENTION

En cas de remplacement :

- Utilisez **TOUJOURS** des fusibles de même ampérage.
- L'utilisation d'un fusible d'ampérage plus élevé peut occasionner des problèmes dans l'installation électrique.
- N'utilisez pas d'autres objets métalliques pour remplacer un fusible.
- Ne réparez **JAMAIS** les fusibles, car cela pourrait provoquer un incendie.



INFORMATION

Si vous avez remplacé le fusible et que le problème persiste, vous pouvez utiliser un nettoyeur diélectrique.

Si le fusible présente une pièce métallique cassée, comme montré sur l'image, vous devrez le remplacer.

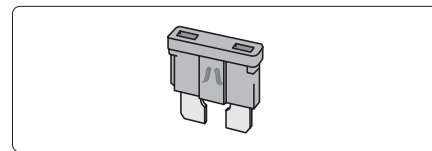
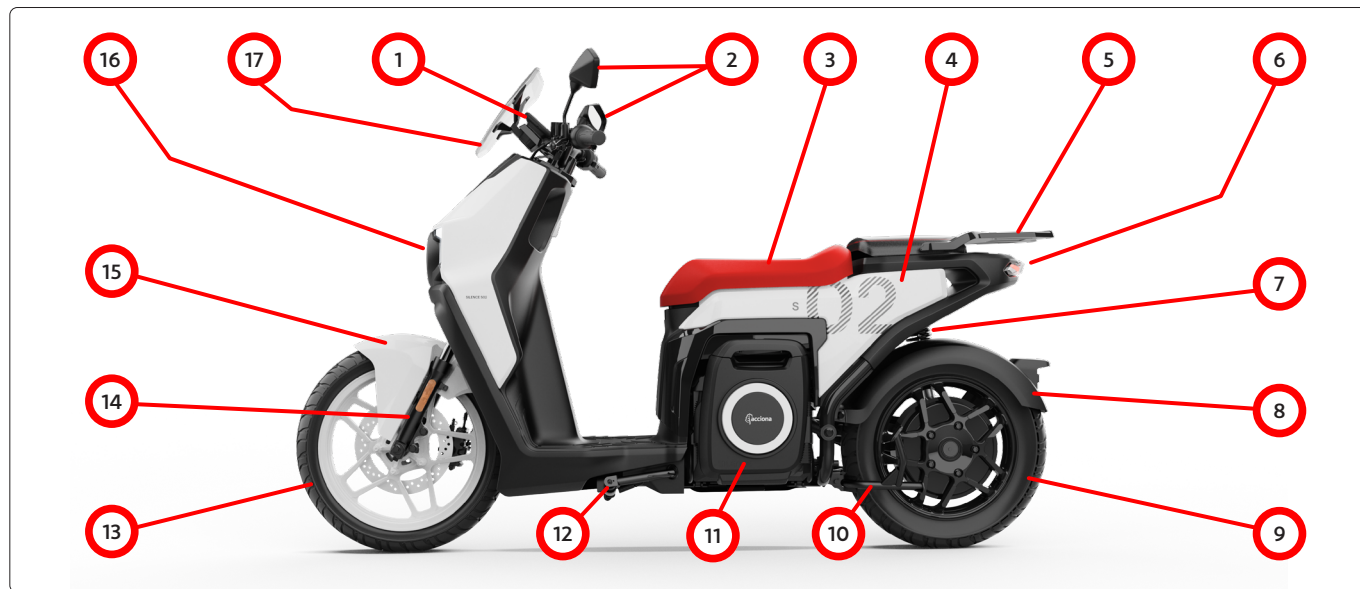


Fig. 2 – Aspect d'un fusible grillé.

Conduite



- ① Tableau de bord
- ② Rétroviseurs
- ③ Siège
- ④ Coffre de rangement
- ⑤ Poignée
- ⑥ Voyant et clignotants arrière

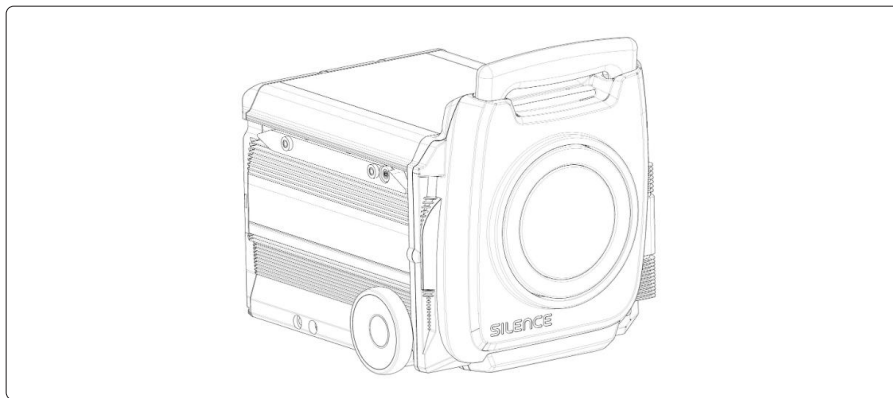
- ⑦ Mono-amortisseur arrière
- ⑧ Garde-boue arrière
- ⑨ Roue arrière (moteur)
- ⑩ Béquille centrale
- ⑪ Batterie
- ⑫ Béquille latérale

- ⑬ Roue avant
- ⑭ Fourche avant
- ⑮ Garde-boue avant
- ⑯ Phare et clignotants avant
- ⑰ Pare-brise

Bloc-batterie (« be »)

Le modèle SILENCE S02 dispose d'un bloc-batterie amovible innovant doté d'une poignée et de roues pour être transporté comme un chariot, appelé « be ». Il est ainsi possible de le recharger, sur le scooter même ou en le raccordant à une prise de courant. Le bloc-batterie peut également être échangé entre scooters, et peut servir à alimenter de nombreux autres appareils.

Pour en savoir plus, consultez la section « BLOC-BATTERIE », où toutes les caractéristiques et fonctionnalités de la nouvelle batterie sont expliquées.



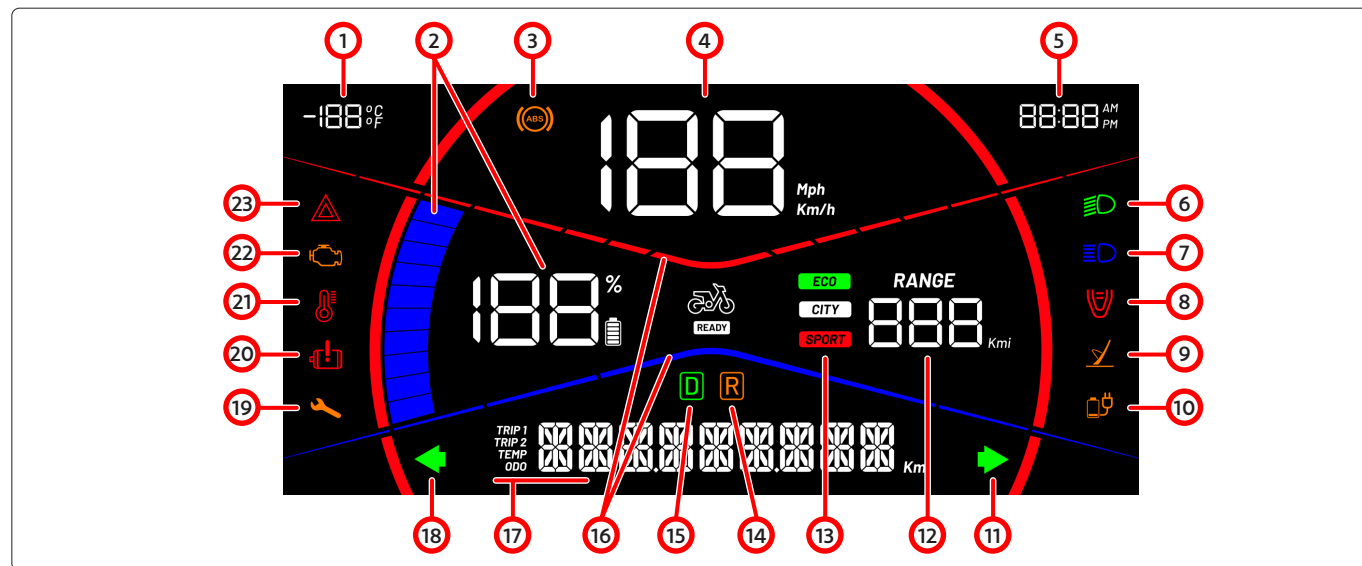
Moteur (roue arrière)

Le scooter possède un moteur 100 % électrique au niveau de sa roue arrière, doté de la technologie Brushless, à transmission directe et refroidissement par air.

Dans les variantes L3e il est homologué avec une puissance nominale de 4 kW, tandis que dans la L1e, cette donnée atteint 2 kW.



Tableau de bord



- | | | | |
|------------------------------|----------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| ① Température ambiante | ⑧ Siège déverrouillé | ⑮ Témoin de l'unité | ⑳ Surchauffe |
| ② SoC de la batterie | ⑨ Béquille latérale | ⑯ Barres de flux d'énergie | ㉑ OBD |
| ③ ABS (version L3e avec ABS) | ⑩ Charge | ⑰ Zone de messages | ㉒ Avertissement de danger |
| ④ Compteur de vitesse | ⑪ Clignotant droit | ⑱ Clignotant gauche | |
| ⑤ Horloge | ⑫ Kilométrage prévu | ⑲ Service/entretien | |
| ⑥ Feux de croisement | ⑬ Modes de conduite | ㉓ Témoin du groupe motopropulseur | |
| ⑦ Feux de route | ⑭ Marche arrière | | |

Température ambiante

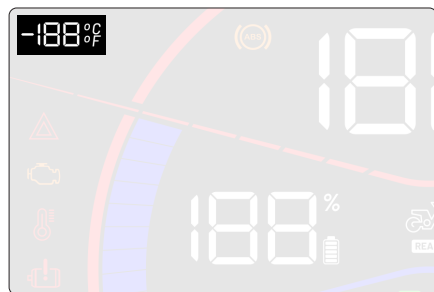


Fig. 3 - Température ambiante.

ChatGPT ha dit: La zone de température ambiante indique la température extérieure mesurée par le thermomètre intégré au tableau de bord.

Elle peut afficher la température en degrés Celsius ou Fahrenheit.

Elle prend naturellement en charge les températures négatives.

Pour sélectionner °C ou °F, appuyez sur le bouton INFO (appui long pendant la séquence de démarrage).

SoC de la batterie

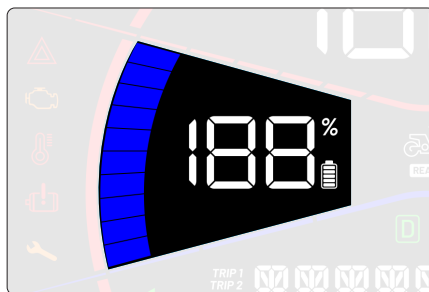


Fig. 4 - SoC de la batterie.

La zone SoC de la batterie affiche un indicateur numérique de l'état de charge ainsi qu'une barre de progression composée de 10 segments pour le représenter.

Indicateur ABS

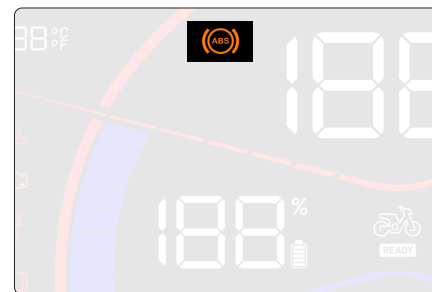


Fig. 5 - Indicateur ABS.

Cet indicateur signale un dysfonctionnement du système ABS du véhicule.

Indicateur de couleur ambre (version L3e avec ABS).

Compteur de vitesse

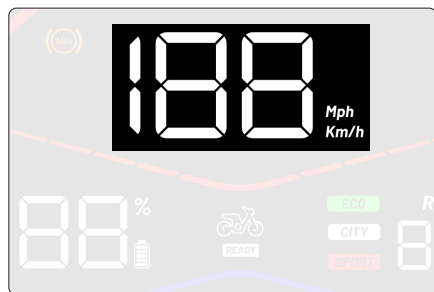


Fig. 6 - Compteur de vitesse.

ChatGPT ha dit: Le compteur de vitesse est la zone destinée à afficher la vitesse du scooter.

Il peut indiquer la vitesse aussi bien en unités métriques qu'impériales (km/h et mph).

Si vous appuyez sur le bouton INFO lors de la mise sous tension du scooter, les unités seront modifiées.

Horloge

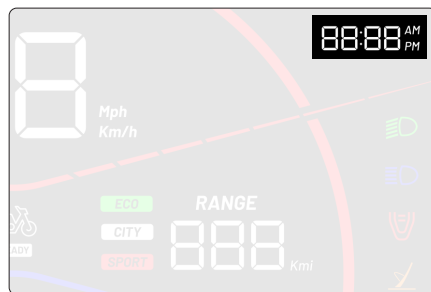


Fig. 7 - Horloge.

La zone de l'horloge indique l'heure actuelle.

Elle peut être réglée en mode 12 heures ou 24 heures.

Pour régler l'heure, maintenez le bouton INFO enfoncé pendant 10 secondes ou plus : l'affichage passe alors en mode de réglage de l'heure. Appuyer sur le bouton INFO pendant 2 à 5 secondes permet d'alterner entre le réglage des heures, des minutes et le mode d'affichage. Appuyez sur +1 pour ajuster la valeur ou changer de mode.

Pour quitter le mode de réglage, maintenez le bouton INFO enfoncé pendant 10 secondes ou plus : l'heure est validée et l'appareil quitte le mode de réglage.

Feux de croisement

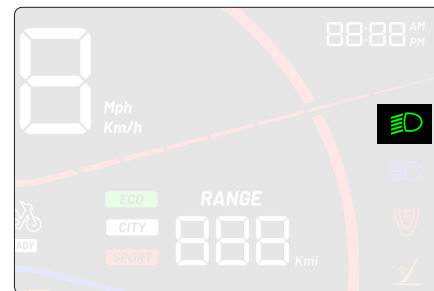


Fig. 8 - Feux de croisement.

Le témoin des feux de croisement s'allume automatiquement lorsque le véhicule est mis en marche.

Indicateur de couleur verte.

Feux de route

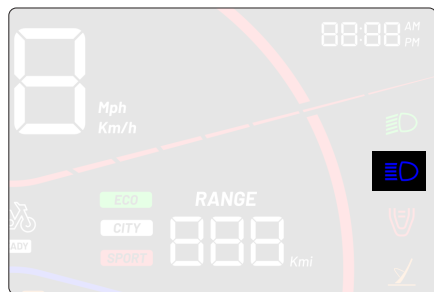


Fig. 9 – Feux de route.

Le témoin lumineux des feux de route indique si les feux de route du scooter sont activés.

Témoin de couleur bleue.

Siège déverrouillé

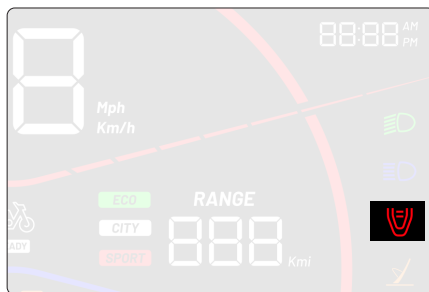


Fig. 10 – Siège déverrouillé.

Cet indicateur signale que le compartiment du siège est déverrouillé.

Indicateur rouge.

Béquille latérale

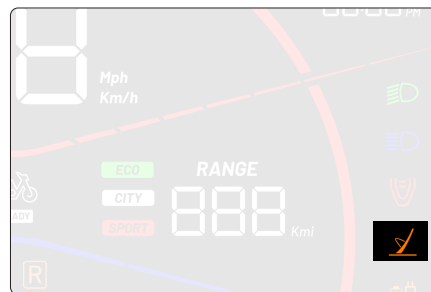


Fig. 11 – Béquille latérale.

Le voyant de la béquille latérale indique que celle-ci est en position abaissée.

Lorsqu'elle est rétractée et que le capteur le détecte, la LED s'éteint.

Voyant de couleur orange.

Charge

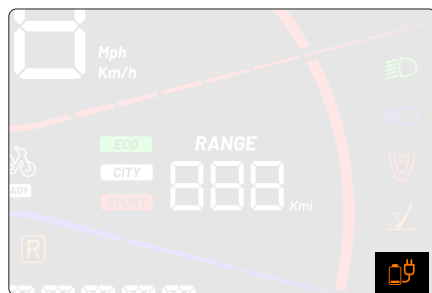


Fig. 12 - Charge.

L'indicateur de charge indique si la batterie est en cours de chargement ou non.

Indicateur de couleur orange.

Clignotants

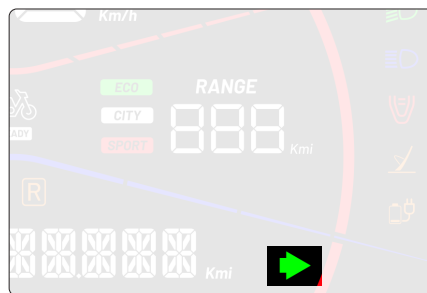


Fig. 13 - Clignotants.

Ces deux clignotants séparés sont placés aux deux extrémités de la rangée de LED.

Leur fréquence de clignotement doit être synchronisée avec celle des clignotants eux-mêmes.

Clignotant de couleur verte.

Kilométrage prévu

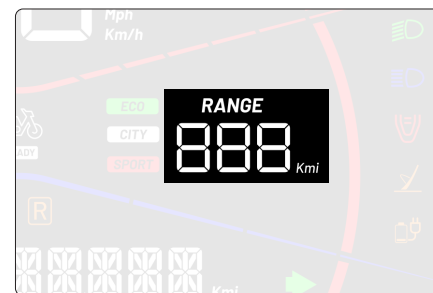


Fig. 14 - Kilométrage prévu.

Cette zone affiche le kilométrage restant prévu pour le scooter, au rythme de décharge actuel et dans le mode de conduite actuel.

Modes de conduite

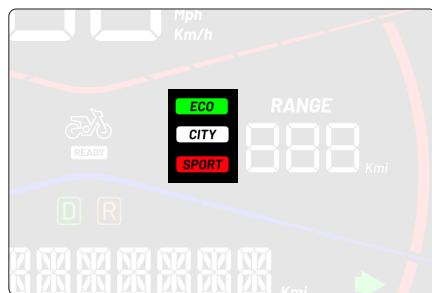


Fig. 15 - Modes de conduite.

La zone des modes de conduite indique le mode de conduite actuellement utilisé par l'utilisateur.

Il existe 3 modes de conduite possibles (ECO, CITY, SPORT).

Chaque mode de conduite est affiché dans une couleur différente :

Mode ECO - couleur verte

Mode CITY - couleur blanche

Mode SPORT - couleur rouge

Prêt à démarrer la marche

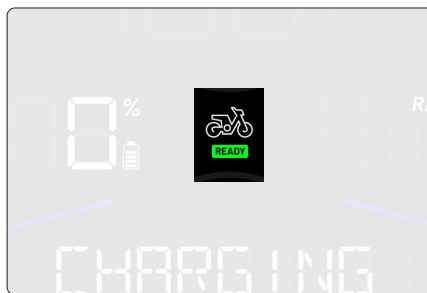


Fig. 16 - Prêt à démarrer la marche.

Cet indicateur signale que le scooter est prêt à fonctionner et que toutes les opérations de vérification effectuées au démarrage se sont déroulées avec succès.

Indicateur de couleur verte.

Marche arrière

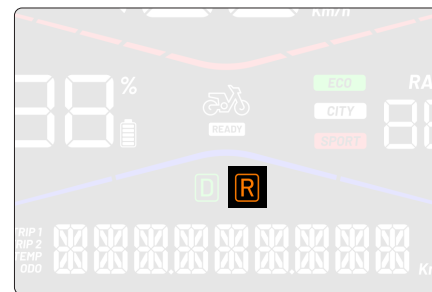


Fig. 17 - Marche arrière.

Le témoin de marche arrière indique que le scooter est en marche arrière.

Témoin de couleur orange.

Mouvement vers l'avant

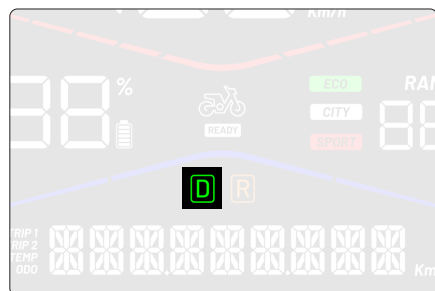


Fig. 18 - Mouvement vers l'avant.

L'indicateur de mouvement vers l'avant indique le sens de la marche pour les modes eco, city et sport.

Indicateur de couleur verte.

Barres de flux d'énergie

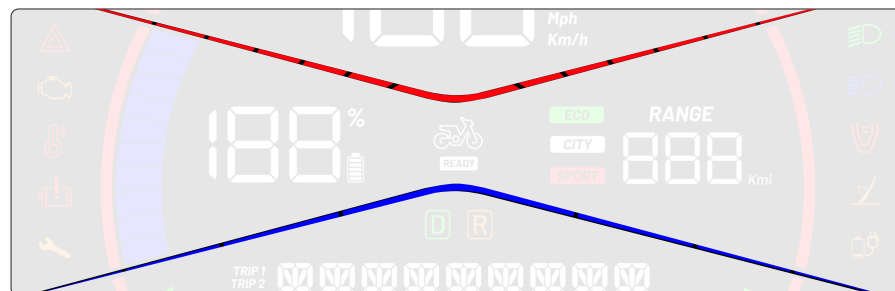


Fig. 19 - Barres de flux d'énergie.

La barre de flux d'énergie indique si la batterie fournit du couple aux roues ou si elle se recharge à la suite d'une opération de freinage.

Elle se compose de 8 segments radiaux qui indiquent le flux d'énergie sortant dans la partie supérieure et de 4 segments radiaux qui indiquent l'énergie entrante dans la partie inférieure.

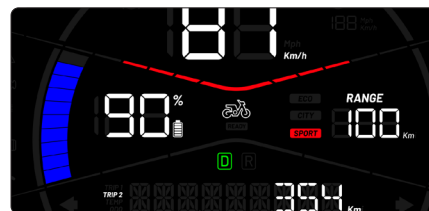


Fig. 20 - Segment d'énergie sortante.

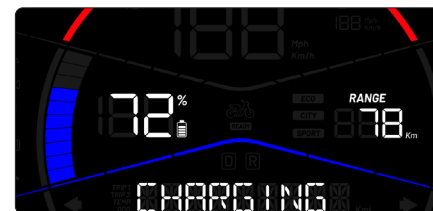


Fig. 21 - Segment d'énergie entrante.

Zone de messages

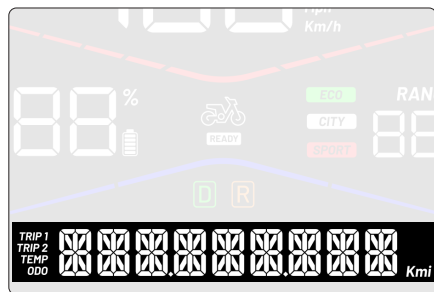


Fig. 22 – Zone de messages.

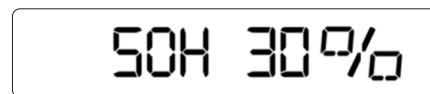
La zone des messages sert à plusieurs fins :

- Elle affiche le kilométrage actuel dans les modes TRIP1, TRIP2 et ODO, ainsi que la vitesse moyenne dans les modes TRIP1 et TRIP2.
- Elle affiche les températures de la batterie, du moteur et de l'onduleur dans le mode TEMP.
- Elle affiche l'état de santé de la batterie (SOH).
- Elle affiche d'autres types d'informations, qui sont transmises par message CAN.

La priorité des messages dans la zone de messages est la suivante (1 étant la priorité la plus élevée) :

- Message CAN.
- Message « PRÊT ».
- Message d'avertissement de température élevée.
- Informations standard du compteur de vitesse (en bas).

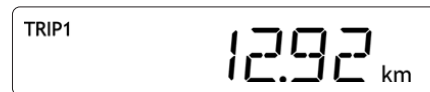
Le cycle des informations standard du compteur de vitesse est le suivant (chaque étape correspond à une pression sur le bouton INFO) :



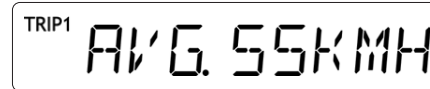
Le SOH correspond au pourcentage de vie de la batterie. Il n'affecte pas immédiatement le fonctionnement de la moto, mais indique la diminution progressive de l'autonomie maximale de la batterie.

Si vous maintenez le bouton INFO enfoncé, différents résultats s'affichent en fonction des informations indiquées dans la zone de message :

Fonctionnement de la section TRIP 1



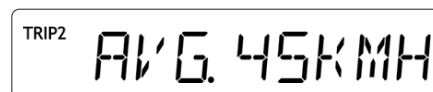
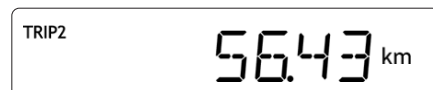
Si la zone des messages affiche le kilométrage TRIP1 et que l'utilisateur appuie longuement sur le bouton INFO.



Affiche la vitesse moyenne en km/h ou mph depuis la remise à zéro du compteur TRIP1. Si l'utilisateur appuie à nouveau sur le bouton INFO, l'écran affiche à nouveau le kilométrage.

Fonctionnement de la section TRIP 2

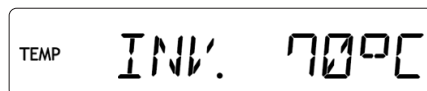
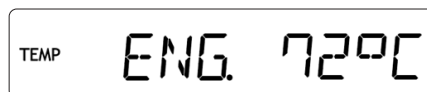
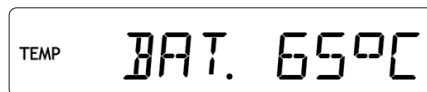
Si la zone des messages affiche le kilométrage de TRIP2 et que l'utilisateur appuie longuement sur le bouton INFO.



Affiche la vitesse moyenne en km/h ou mph depuis la remise à zéro du compteur TRIP2. Si l'utilisateur appuie à nouveau sur le bouton INFO, l'écran affiche à nouveau le kilométrage.

Fonctionnement de la section TEMP

L'indicateur TEMP alterne entre 3 températures différentes : la batterie, le moteur et l'onduleur du scooter. Appuyez longuement sur le bouton INFO pour changer les différentes températures. La température sélectionnée est enregistrée dans la mémoire du tableau de bord afin que l'utilisateur dispose du même type de température à chaque fois qu'il démarre le scooter.



Appuyez brièvement pour passer aux différents types d'informations standard.

Fonctionnement du compteur de vitesse

Le compteur de vitesse dispose de 3 modes de fonctionnement principaux :

- Mode de fonctionnement NORMAL.
- Mode de fonctionnement CHARGING.
- Mode de fonctionnement ADVERTENCE.

Mode de fonctionnement normal.

Ce mode est le mode de fonctionnement par défaut. Le compteur de vitesse fonctionne

normalement et répond à tous les CAN des trames définies.

Mode de fonctionnement CHARGING

Ce mode s'active lorsque le chargeur est connecté et s'affiche à l'écran sous la mention CHARGING.

Dans ce mode, les seules LED qui répondent aux messages CAN sont l'indicateur de charge, l'indicateur de surchauffe et l'indicateur clignotant.

Tous les autres voyants LED ne répondent PAS aux messages CAN.

Dans ce mode, les seuls messages CAN auxquels le compteur de vitesse répond sont les trames CAN suivantes :

- Le **cadre des indicateurs et des drapeaux**, afin que les voyants LED des clignotants puissent répondre aux drapeaux « LED clignotant gauche » et « LED clignotant droit » de l'octet « Indicateurs, lumière ».
- Le **cadre de message individuel**, afin que nous puissions contrôler le texte affiché dans la zone de message.

Le compteur de vitesse ne doit

répondre à aucun cadre CAN autre que ceux mentionnés ci-dessus.

Dans ce mode, le texte « CHARGEMENT » s'affiche sur l'écran LCD. Une fois le chargement terminé, le message « CHG. ENDED » s'affiche.

De plus, les seuls éléments qui s'affichent sur l'écran LCD sont ceux illustrés dans les images ci-dessous. Tous les autres éléments ne s'affichent pas.

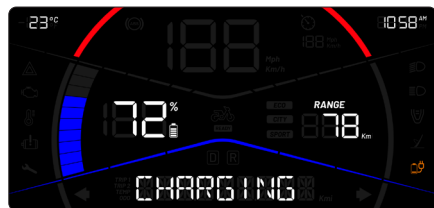


Fig. 23 - Écran LCD lorsque le mode de fonctionnement CHARGING est actif, l'indicateur « Charge » est 1 et l'indicateur « Charge complete » est 0.

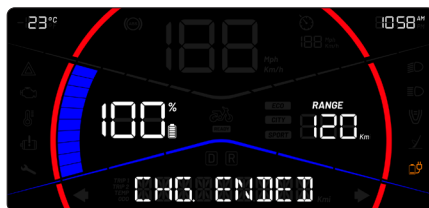


Fig. 24 - Écran LCD lorsque le mode de fonctionnement CHARGING est actif, l'indicateur « Charge » est 1 et l'indicateur « Charge complete » est 1.

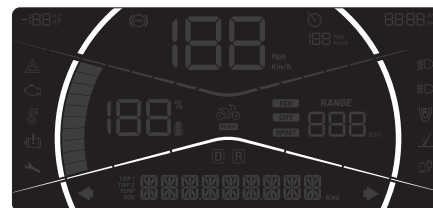


Fig. 25 - Écran LCD pour animation dynamique lorsque l'indicateur « Charger » est sur 1.

- Le cercle central.

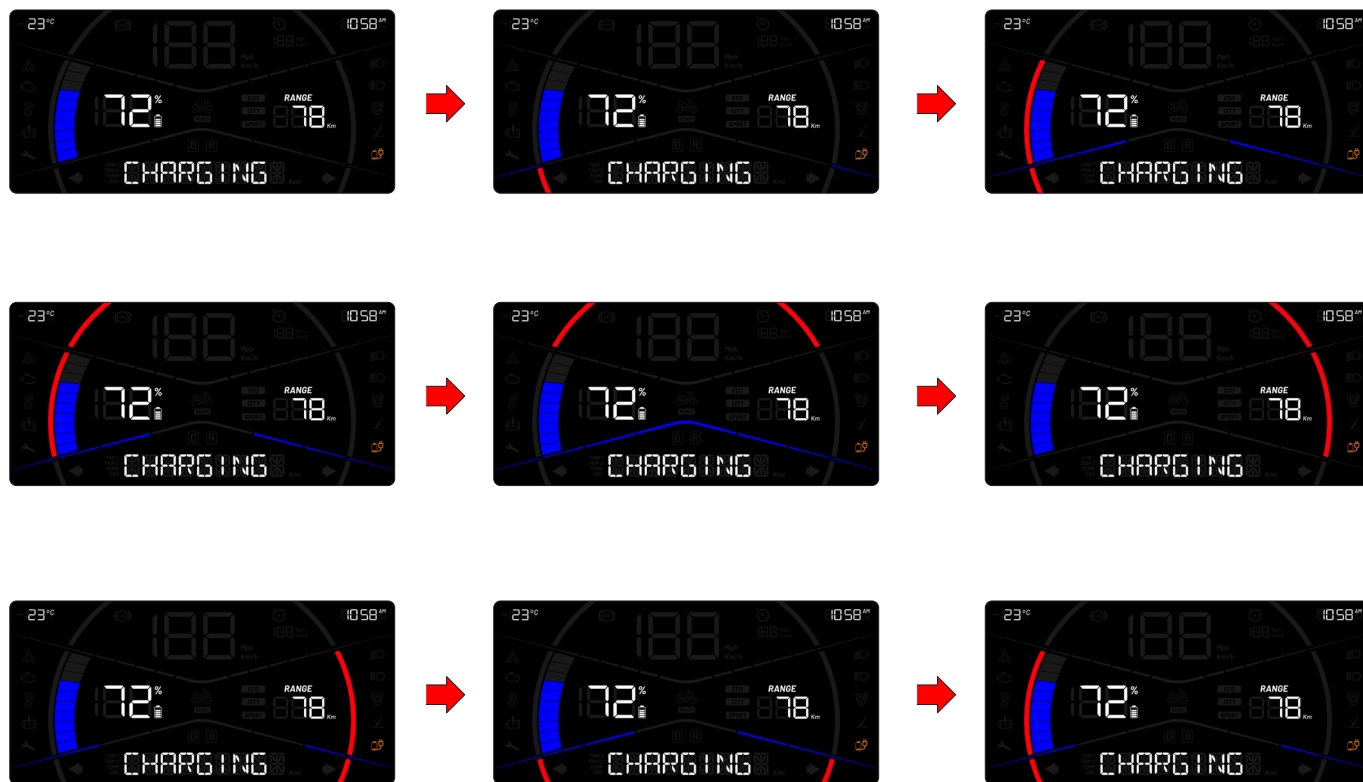
Tous les autres éléments, comme le montre l'image ci-dessus, ne sont pas affichés.

Bien sûr, dans ce mode, le rétroéclairage est éteint en permanence. Mais lorsque le chargeur vient d'être connecté, le rétroéclairage s'active pendant 5 secondes. De plus, si l'utilisateur appuie sur les boutons SET ou INFO, le rétroéclairage s'active à nouveau pendant 5 secondes supplémentaires.

Tant que le mode de fonctionnement CHARGING est actif et que l'indicateur de charge complète est à 0, le panneau animera certains des éléments visibles.

L'animation suivra le déroulement suivant :

chaque segment de l'animation restera allumé pendant 500 ms avant de s'éteindre et d'allumer le segment suivant.



Service/entretien



Fig. 26 – Service/entretien.

Le voyant de service/entretien s'allume pour indiquer au conducteur qu'il doit effectuer les révisions obligatoires du scooter.

Ces révisions doivent être effectuées aux kilométrages suivants :

1ère révision à **1 500 km (ou 3 premiers mois)**.

2e révision à **5 000 km**.

3e révision à **10 000 km**.

Après la 3e révision, les révisions doivent être effectuées tous les **5 000 km (ou tous les ans si le kilométrage n'est pas atteint)**.

Défaillances du groupe motopropulseur



Fig. 27 – Défaillances du groupe motopropulseur.

Cet indicateur signale un dysfonctionnement de la batterie.

Indicateur rouge.

Surchauffe

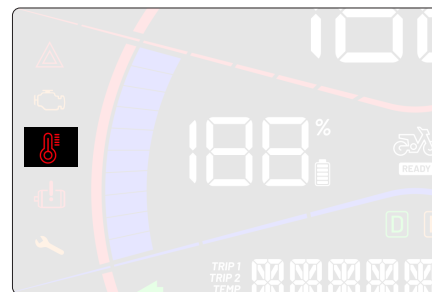


Fig. 28 – Surchauffe.

Le voyant de surchauffe s'allume lorsque la température d'un composant spécifique du scooter dépasse un seuil tolérable.

Voyant rouge.

Indicateur OBD



Fig. 29 - Indicateur OBD.

Le voyant OBD indique un certain dysfonctionnement du moteur. Cette information est obtenue via le bus CAN.

Voyant de couleur orange.

Avertissement de danger



Fig. 30 - Avertissement de danger.

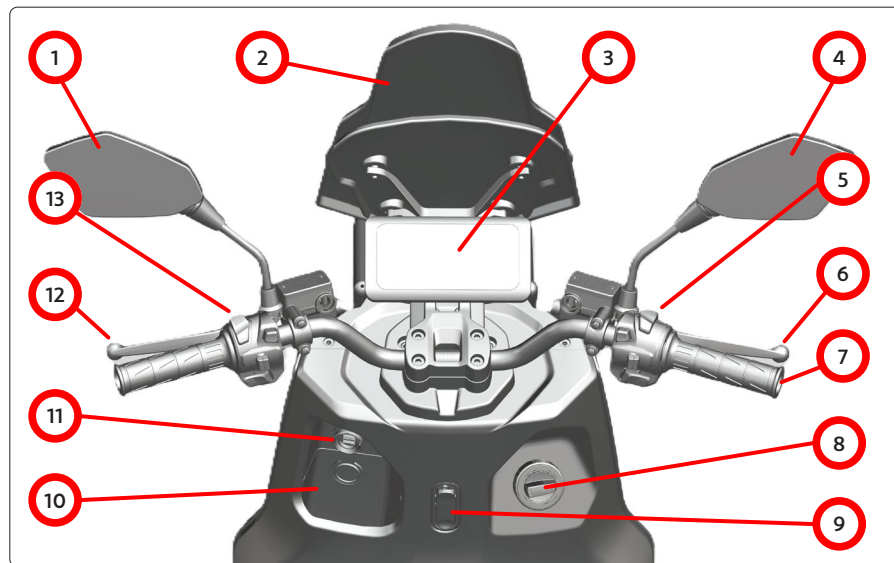
Fonctionnement simultané des clignotants verts ou des clignotants séparés. Ce symbole s'applique uniquement à la commande et au témoin rouge séparé. Les zones encadrées de ce symbole peuvent être pleines.

Indicateur de couleur rouge.

Voyants lumineux

Voyant	Couleur	Fonctionnalité	Solution
	Vert	Feux de croisement.	-
	Bleu	Eux de route allumés ou appels de phare actionnés.	-
	Rouge	Le compartiment du siège est déverrouillé.	-
	Orange	Indicateur de béquille latérale. S'allume quand cette dernière est déployée.	-
	Orange	Charge de la batterie du véhicule.	-
	Rouge	Feux de détresse.	-
	Orange	Prise diagnostic OBD du moteur.	Adressez-vous à un centre d'assistance SILENCE officiel pour évaluer le problème.
	Rouge	Surchauffe d'un composant du scooter.	Adressez-vous à un centre d'assistance SILENCE officiel pour évaluer le problème.
	Rouge	Incident dans le système de propulsion.	Adressez-vous à un centre d'assistance SILENCE officiel pour évaluer le problème.
	Orange	Indicateur de révision.	Adressez-vous à un centre d'assistance SILENCE officiel pour évaluer le problème.

Commandes et éléments de conduite



- ① Rétroviseur gauche
- ② Pare-brise
- ③ Tableau de bord
- ④ Rétroviseur droit
- ⑤ Commandes côté droit
- ⑥ Frein avant
- ⑦ Accélérateur

- ⑧ Contact
- ⑨ Crochet de rangement
- ⑩ Compartiment porte-objets
- ⑪ Connecteur USB
- ⑫ Frein combiné
- ⑬ Commandes côté gauche

Frein combiné et frein régénérateur

Le **frein droit** applique un freinage mécanique à la roue avant (à travers le frein à disque), alors que le **frein gauche** applique un freinage mécanique aussi bien à la roue avant qu'à la roue arrière (en appliquant une force sur les deux disques, au moyen d'un répartiteur du freinage).

L'un comme l'autre activent le frein régénérateur (électronique) sur la roue arrière.

Le **frein régénérateur**, quant à lui, dispose d'une course propre sur chaque levier de frein, ce qui permet de l'utiliser sans actionner le frein mécanique. Les deux types de frein sont ensuite appliqués en même temps. Le frein régénérateur contribue au freinage et à la préservation de la charge de la batterie.

L'application du frein régénérateur dépend du mode de conduite choisi (voir « **MODES DE CONDUITE** ») :

- Pendant la première section de course de l'un ou l'autre levier de

frein, le frein régénérateur est activé. Ce système freine électroniquement la roue arrière et régénère l'énergie de la batterie :

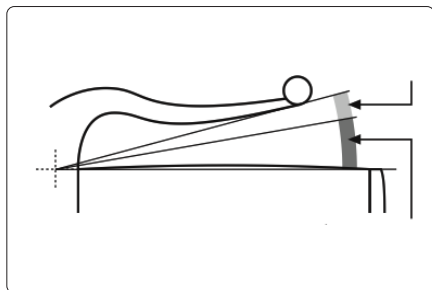


Fig. 31 - Poing gauche - vue de face.

- En poursuivant la pression sur le levier de frein, le frein mécanique de la roue avant est alors activé (ou des deux roues en actionnant le levier de gauche) ; plus la pression est importante, plus le frein mécanique est intense.
- Le freinage régénérateur s'active également, dans une moindre mesure, en arrêtant simplement d'accélérer (selon le mode employé).

Frein avec ABS

Le système ABS empêche la roue avant de se bloquer lors d'un freinage brusque, vous aidant ainsi à garder le contrôle de la moto et réduisant le risque de chute.

Sur la version L3e avec ABS, celui-ci n'agit que sur la roue avant. La roue arrière fonctionne comme sur une moto classique, sans ABS.

Comment ça marche ?

Lors d'un freinage normal, l'ABS n'intervient pas.

Si vous freinez brusquement ou sur une surface glissante, le système détecte que la roue avant est sur le point de se bloquer.

Il régule alors automatiquement la pression de freinage : il relâche légèrement puis réapplique le frein très rapidement, plusieurs fois par seconde.

Cela permet de freiner le plus efficacement possible sans que la roue ne cesse de tourner.

En bref, l'ABS vous aide à freiner

en toute sécurité, notamment dans les situations d'urgence ou sur des revêtements peu adhérents.

ⓘ ATTENTION

L'ABS améliore la sécurité, mais ne remplace pas une conduite responsable. Gardez toujours une distance de sécurité et adaptez votre vitesse aux conditions de la route. N'oubliez pas que l'ABS ne réduit pas la distance de freinage, il empêche seulement le blocage de la roue avant.

Commandes côté gauche

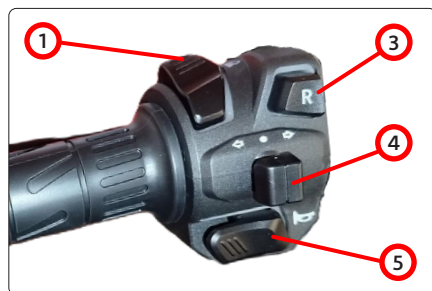


Fig. 32 - Poing gauche.



Fig. 33 - Poing gauche - vue de face.

① Sélecteur d'éclairage :

• Position 1

(interrupteur -> lorsqu'on appuie dessus, il reste en position 1 et les feux de croisement s'allument.

• Position 2

(interrupteur -> il reste en position 2, supérieure) : les feux de route/longue portée s'allument.

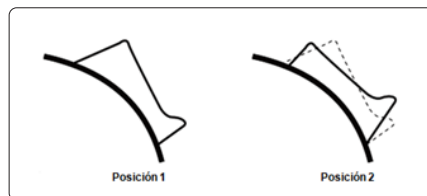


Fig. 34 - Sélecteur d'éclairage.

Dans tous les cas, tant que les feux de route sont allumés, le témoin lumineux bleu suivant s'allume également sur le tableau de bord : 

② Bouton-poussoir à impulsions :

(bouton-poussoir -> lorsqu'on appuie dessus, il revient automatiquement en position centrale) : IMPULSIONS. Permet d'activer les feux de route tant qu'il est enfoncé, afin de signaler votre présence aux autres usagers de la route.

③ Commutateur de marche arrière :

Ce scooter dispose d'une marche arrière.

Pour utiliser cette fonction, il faut appuyer sur le bouton situé à l'avant et, **sans le relâcher**, accélérer doucement.

Le voyant suivant s'allumera sur le tableau de bord et un bip intermittent retentira : 

Il faut être prudent, surtout la première fois. Cette opération facilite les manœuvres lors du stationnement ou de la sortie d'une place de parking en marche arrière.

④ Sélecteur de clignotants :

Pour activer le clignotant, il faut déplacer l'interrupteur vers la droite pour signaler un virage à droite et vers la gauche pour signaler un virage à gauche.

À chaque clignotement, la moto émettra un bip sonore.

Il faut appuyer sur le bouton central pour réinitialiser la position du commutateur et éteindre les clignotants.

Dans tous les cas, lorsque les clignotants sont activés, le voyant vert suivant s'allume sur le tableau de bord : ◀▶

⑤ Klaxon :

Appuyez sur le bouton avec le symbole du klaxon pour faire retentir le klaxon. 

Commandes droite



Fig. 35 - Poing droit.

- ① Accélérateur.
- ② Bouton Warnings.
- ③ Bouton Info.
- ④ Bouton « Mode ».

① Accélérateur.

Pour accélérer, tournez la manette des gaz vers vous et vers le bas.

Pour revenir en position neutre, accompagnez la manette des gaz.

② Bouton Warnings.

Allume et éteint les clignotants des deux côtés en même temps.

En appuyant sur le bouton, vous entendrez un bip à chaque clignotement. ◀▶

Pour éteindre les avertisseurs, appuyez à nouveau sur le bouton.

Il est possible d'allumer les feux de détresse et de les laisser fonctionner sans la clé sur le guidon. Pour cela, il faut les allumer avec la clé sur le guidon, puis retirer la clé. Une fois éteints, ils ne pourront pas être rallumés sans remettre la clé sur le guidon.

③ Bouton Info.

Le bouton INFO affiche les écrans TRIP1, TRIP2, ODO, TEMP et SOH lorsque vous appuyez dessus.

De plus, en appuyant longuement dessus, vous pouvez effectuer des réglages tels que le changement d'heure, les unités (km/miles), etc.

④ Bouton « Mode ».

Ce bouton a trois fonctions :

- **Démarrage du scooter**

Il déverrouille tout d'abord la direction (si elle est bloquée). Après avoir démarré le véhicule avec la clé (ou également avec l'application) et attendu que les informations affichées sur l'écran LCD se stabilisent, vous devez appuyer sur le bouton MODE et simultanément sur le levier de frein gauche, jusqu'à ce que le voyant vert « D » s'allume sur le tableau de

bord et qu'un signal sonore retentisse. Le véhicule est alors prêt à rouler. De plus, les feux de jour s'allument (les feux de position s'allument automatiquement lorsque vous tournez la clé sur ON).

- **Sélecteur de modes :**

Ce scooter dispose de différents modes de conduite, sélectionnables à l'aide du bouton MODE (voir la section MODES DE CONDUITE).

- **Arrêt du scooter :**

Vous pouvez éteindre le véhicule à l'aide de la clé ou de l'application.

Contact



Fig. 36 - Contact.

Le verrou dispose de 4 positions sélectionnables à l'aide du sélecteur :

- **LOCK : blocage de la direction**

Tournez le guidon vers la gauche jusqu'à la butée. Insérez la clé, appuyez dessus et tournez-la vers la gauche jusqu'à la position « LOCK ».

Toutes les fonctions sont désormais désactivées et les mouvements du scooter sont très limités.

- **OFF : Arrêt / déverrouillage de la direction**

Toutes les fonctions sont désactivées, le blocage de la direction ne fonctionne pas (le scooter peut être déplacé). Il est possible de travailler sur le scooter sans risque (il est toutefois recommandé de retirer les clés).

- **ON : Allumé**

Toutes les fonctions sont prêtes à l'emploi. Le scooter est prêt à rouler si vous maintenez enfoncés le bouton MODE et le levier de frein gauche jusqu'à ce que « READY » s'affiche sur le compteur de vitesse et que le voyant vert de marche (D) s'allume. Dans cette position, la clé ne peut pas être retirée.

En plus de la clé, les versions connectées (L3e et L1e) peuvent être mises en marche à l'aide de l'application « My Silence », ce qui permet une utilisation partagée sans avoir besoin d'une clé physique (il est toutefois nécessaire que la direction ne soit pas bloquée).

- **Ouverture du siège**

Insérez la clé et, sans appuyer vers l'intérieur, tournez-la vers la gauche jusqu'à ce que vous entendiez un clic dans le siège (lorsque le loquet s'ouvre).

- **Protecteur de clé**

Pour ouvrir le protecteur de clé, appuyez sur le bouton situé en haut du bouton rotatif. Une fois ouvert, insérez la clé. Lorsque vous retirez la clé, remontez le protecteur jusqu'à sa position initiale.



Fig. 37 – Contact.

Éclairage

Tout l'éclairage de ce scooter exploite la technologie LED, y compris les feux clignotants, de position, de jour, de freinage, de croisement et de longue portée.

Voir la section « Commandes et éléments de conduite du véhicule ». Aucune ampoule n'est à changer.

Les différents groupes optiques sont les suivants :

① Phare avant

Comprend les feux longue portée ou plein phare (en haut), de croisement ou de courte portée (en bas) et de position (arcs périmétriques).

② Feux diurnes et clignotants avant

De chaque côté du phare à l'avant, se trouve un ensemble de LED combinant les fonctions de feux de circulation diurne et de clignotant.

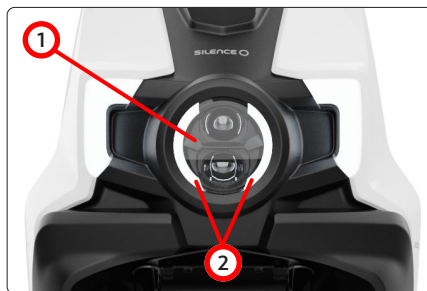


Fig. 38 - Éclairage avant.



Fig. 39 - Éclairage arrière.

③ Groupe optique arrière

À l'arrière du scooter, se trouve le module LED qui regroupe les feux de position arrière, les feux de freinage et les clignotants arrière.

④ Éclairage de la plaque d'immatriculation

Sous le réflecteur arrière, se trouve le module LED qui éclaire la plaque d'immatriculation.

Réglage du phare

Pour régler l'orientation du phare, tourner la vis située derrière le phare à l'aide d'une clé à cliquet de 8 mm ou d'un tournevis cruciforme.

Pour accéder à la vis, démontez la garniture du capot inférieur avant en faisant levier aux endroits suivants :

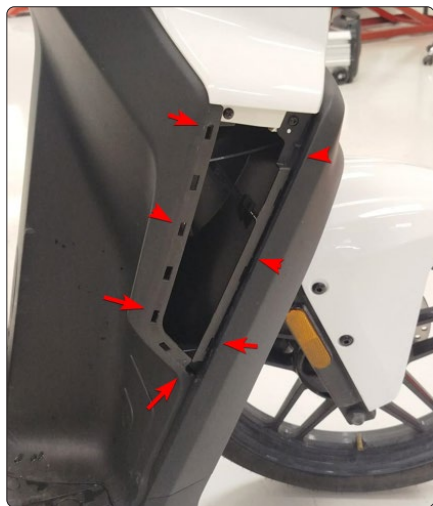


Fig. 40 - Couvercle inférieur avant.

Une certaine dextérité est nécessaire pour atteindre la vis de réglage. En cas de difficulté, demander de l'aide au service SILENCE officiel le plus proche.

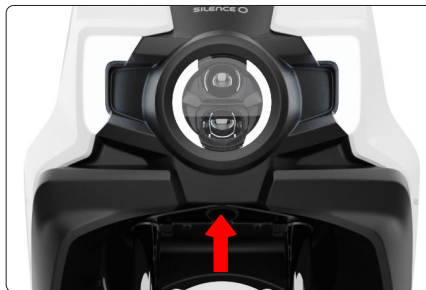


Fig. 41 - Accès à la vis de réglage.



Fig. 42 - Vis de réglage.

Relever le faisceau des feux

Pour orienter le faisceau du phare vers le haut (de longue portée comme de courte portée), faire tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre (en faisant face au scooter).



Fig. 43 - Éclairage avant.

Abaisser le faisceau des feux

Pour orienter le faisceau du phare vers le bas (de longue portée comme de courte portée), faire tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (en faisant face au scooter).



Fig. 44 - Éclairage avant.

Siège - Compartiment sous le siège

Le siège de votre SILENCE S02 peut accueillir le conducteur et un passager, et comprend un grand compartiment sous le siège, suffisamment spacieux pour ranger un casque 3/4.

L'ouverture du siège s'effectue

1. à l'aide de la même clé d'allumage du scooter (voir section « Ouverture du siège »).
2. n utilisant l'appli « My Silence »

Pour le refermer, l'abaisser et appuyer jusqu'à ce qu'il s'enclenche. **S'assurer du blocage avant la mise en marche.**

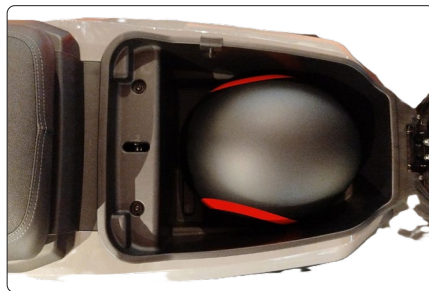


Fig. 45 - Intérieur du siège.

Dans le compartiment situé en dessous, se trouvent les éléments suivants (expliqués ci-dessous) :

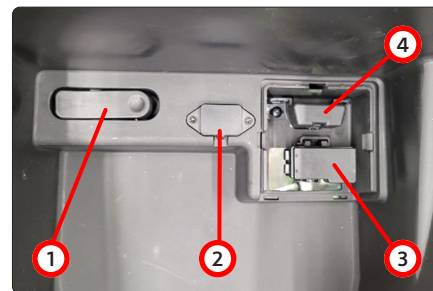


Fig. 46 - Intérieur du siège.

- ① Loquet batterie
- ② Connecteur IEC.
- ③ Boîte à fusibles
- ④ Connecteur OBD

Cache en caoutchouc

Lorsque le scooter est dépourvu de sa batterie, la partie du connecteur d'alimentation multibroche sur le scooter doit être recouverte du cache en caoutchouc prévu à cet effet. Cela a pour but de protéger le composant lorsqu'il est déconnecté :

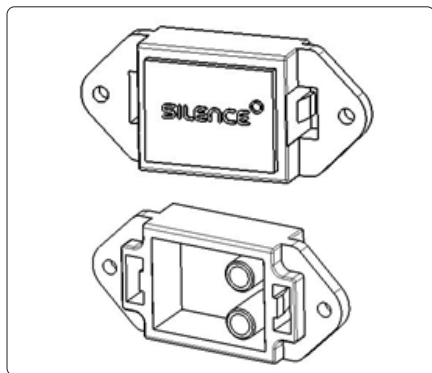


Fig. 49 - Bouchon multicontact.

⚠ ATTENTION

Ne pas mettre le cache de protection lorsque le scooter est branché sur le courant, et ne mouiller en aucun cas le connecteur (même si son cache est en place).

Suspensions

Fourche avant

La suspension avant du S02 est composée d'une fourche télescopique hydraulique conventionnelle pour toutes les variantes

Avec la fourche de la variante L3e et L1e, il est possible de régler.

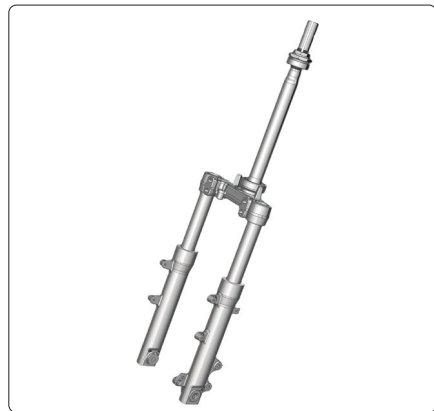


Fig. 50 - Fourche avant.

Mono amortisseur arrière

La suspension arrière repose sur un mono amortisseur hydraulique latéral.

- Tant dans le cas de la variante L3e que dans celui de la variante L1e, la précharge peut être réglée* sur une large plage de positions.

De plus, la compression de l'amortisseur peut être réglée sur 5 positions.

Pour cela, vous avez besoin d'une clé à crochet ou similaire. Si vous tournez vers la droite, le ressort sera plus dur, et si vous tournez vers la gauche, il sera plus souple.

*Le réglage de la précharge doit être effectué dans un service SILENCE.



Fig. 51 - Amortisseur arrière.

Béquilles

Béquille latérale

La béquille latérale est située sur le côté gauche du scooter.

Pour l'abaisser, pousser vers le bas la tige en forme de V qui dépasse de la béquille.

La béquille latérale s'utilise lorsque le sol est trop instable ou légèrement incliné et empêche l'usage de la béquille centrale.



Fig. 52 - Béquille latérale.

Béquille centrale

La béquille centrale est située sous le centre du scooter.

Ce support permet de maintenir le scooter en position verticale.

Pour l'abaisser, appuyer sur son bras à l'aide du pied tout en poussant ou en tirant doucement le scooter vers le haut et l'arrière (il est conseillé de tenir le scooter par le guidon et la poignée arrière).

La béquille centrale s'utilise lorsque le sol est stable ou plat et en cas de service ou stationnement de longue durée.



Fig. 53 - Béquille centrale.

Rétroviseurs

Avant la conduite, s'assurer que les deux rétroviseurs sont correctement réglés pour le conducteur du scooter.

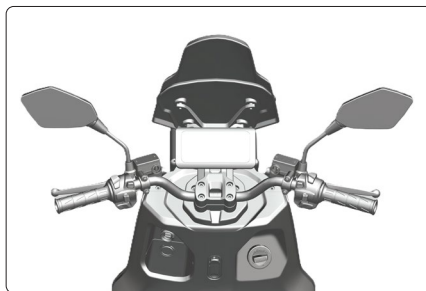


Fig. 54 - Rétroviseurs.

Accessoires

Une grande variété d'accessoires vous est proposée pour personnaliser votre S02 selon vos besoins

- écran haut ;
- des solutions de rangement tels que des coffres ;
- un support pour smartphone ;

Consultez le site Web officiel pour en savoir plus.



Fig. 55 - Vue d'ensemble.

Commencer la marche

Modes de conduite

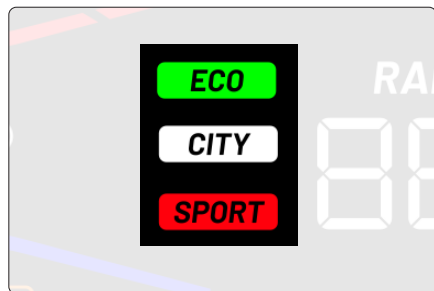


Fig. 56 – Modes de conduite.

Ce scooter dispose de différents modes de conduite :

- ECO
- CITY
- SPORT

Chaque mode possède ses propres caractéristiques (accélération, vitesse maximale, freinage régénérateur) qui le rendent idéal pour un type de conduite ou un autre.

C'est vous qui décidez celui qui vous convient le plus à tout moment !

N'oubliez pas qu'en plus, votre scooter possède une marche arrière qui, contrairement aux autres modes, s'active à l'aide d'un bouton spécifique (voir section « Interrupteur de marche arrière : »).

Pour sélectionner l'un des 3 modes principaux (ECO, CITY ou SPORT), vous pouvez le faire à l'aide du Bouton « MODE » .

Le mode actuel sera indiqué sur l'écran du tableau de bord.

Une simple pression permet de basculer entre les modes ECO, CITY ou SPORT en suivant la séquence :

C - S - C - E - C - S - C - ...

Lors de la transition entre un mode et un autre, le nom du mode suivant clignotera à l'écran pendant quelques secondes, puis s'activera et restera fixe. De cette façon, vous pouvez faire sauter 2 modes sans avoir à activer le mode suivant immédiatement dans la séquence.

Mode CITY

Mode par défaut dans lequel le scooter démarre, et qui confère au véhicule de bonnes performances.

Le frein régénérateur est inactif.

Mode ECO

Ce mode est programmé pour une conduite plus détendue, où la vitesse et l'accélération s'avèrent limitées. Cela confère une plus grande autonomie au véhicule.

Le frein régénérateur est actif.

Mode SPORT

Ce mode permet de disposer d'une plus grande puissance et vitesse dans des situations spécifiques. L'utilisation fréquente du mode SPORT diminue l'autonomie du scooter (autonomie totale en km sur un seul chargement), en raison d'une consommation d'énergie plus élevée et peut entraîner une augmentation excessive de la température du moteur / de la batterie, entraînant une diminution des performances ou la déconnexion du scooter. Le frein régénérateur est actif.

Toutes les prestations du mode SPORT seront disponibles, à condition de respecter les conditions suivantes (toutes) :

SoC > 20 %
Tbat < 45 °C
Tmot < 105 °C
Tinv < 70 °C

...SoC fait référence au niveau de charge de la batterie et les T's aux températures de la batterie, du moteur et de l'onduleur, respectivement.

Modes	*Régén.[%]	S02 L3e	S02 L1e	
ECO	✓	45	25	
CITY	X	70	45	Vmax (km/h)
SPORT	✓	85	45	

Pour des raisons de sécurité, la puissance se coupe dans l'un des cas suivants, par mesure d'autoprotection :

Tbat ≥ 60 °C
Tmot ≥ 110 °C
Tinv ≥ 75 °C

Pour éviter ce cas de figure, une réduction progressive de la puissance peut se produire à mesure de l'approche de ces valeurs.

*Le freinage régénératif agit pleinement lorsqu'une pression est appliquée sur les leviers de frein. Il le fait avec moins d'intensité lorsque l'accélérateur est simplement relâché. Voir la section "Frein combiné et frein régénérateur".

⚠ ATTENTION

Ce scooter n'est PAS préparé à rouler sur l'autoroute en continu, bien qu'il puisse rouler à des moments précis, si la législation du pays le permet. Le véhicule est conçu pour circuler en mode CITY et ECO sans provoquer de surchauffe d'un élément critique. Si le véhicule est utilisé en continu en mode SPORT le pack batterie ou Battery Pack (BP) peut surchauffer ; Pour cette raison, SILENCE a développé un système qui optimise la consommation et la puissance du véhicule pour modifier les performances à la volée et éviter ce type de problème.

Vérifications avant la mise en marche

Niveau de charge

Consulter le niveau de charge sur l'écran. S'il s'avère insuffisant, il est recommandé de recharger la batterie avant d'utiliser le scooter

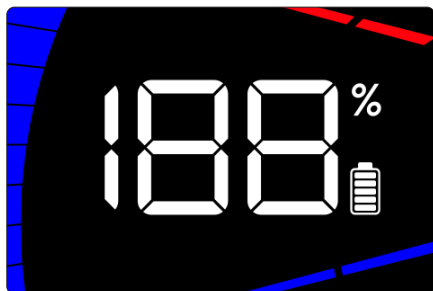


Fig. 57 - Niveau de charge.

Feux et clignotants

Remplacer la ou les pièces qui ne fonctionnent pas ou ont été endommagées et ce, avant de conduire. Lorsque les indicateurs du compteur de vitesse ne fonctionnent pas correctement, ceux-ci clignotent plus rapidement pour signaler la présence d'un problème.



Fig. 58 - Vue de face.

Béquilles

Veiller à ce que les béquilles latérale et centrale sont pliées. La béquille latérale est dotée d'un capteur qui empêche le scooter de rouler lorsqu'elle est déployée ; la béquille centrale en est dépourvue.



Fig. 59 - Vue latérale gauche.

Pneus

Toujours vérifier que les pneus ne sont pas crevés, déchirés, fissurés ou que la bande de roulement n'est pas usée.

Ne jamais rouler avec des pneus usés ou défectueux. Consulter la section « Spécifications scooter (partie cycle + moteur) » pour connaître les bonnes pressions de gonflage des pneus de votre scooter.

Conduire avec un gonflage inadapté peut endommager le pneu, réduisant ainsi sa longévité, et provoquer un accident.



Fig. 60 - Vue latérale avant gauche.

Pneu arrière

Il est très important de respecter le niveau de pression du pneu arrière, car le moteur est situé à l'intérieur de la roue arrière.

Il convient de noter que ce véhicule inclut un poids suspendu à la roue arrière supérieur aux véhicules conventionnels (pour lesquels le moteur ne se trouve pas dans la roue), de sorte que la jante ou le moteur peut s'en trouver affecté lors du passage de trottoirs, de trous ou de ralentisseurs à la même vitesse qu'un véhicule conventionnel.



Fig. 61 - Vue latérale arrière gauche.

Liquide de frein

Les réservoirs de liquide de frein sont situés dans la partie supérieure du guidon, de chaque côté. Vérifier leur niveau, une fois le scooter sur ses deux roues, sans utiliser les béquilles.

Le liquide de frein ne doit pas descendre en dessous du repère MIN du réservoir. L'air risque de pénétrer dans le réservoir s'il est vide, ce qui peut provoquer des problèmes du système de freinage du scooter et compromettre la sécurité sur la route.

Le niveau doit être vérifié régulièrement, et le liquide doit être changé tous les deux ans. S'il s'avère insuffisant, ajouter du liquide de frein DOT4.

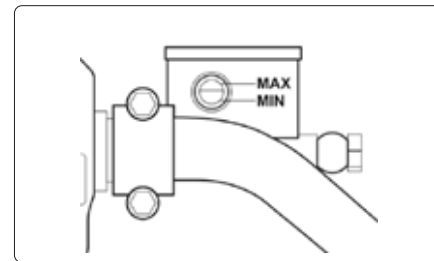


Fig. 62 - Réservoir de liquide de frein.

⚠ ATTENTION

Passer sur des trottoirs, des trous ou des ralentisseurs à vitesse élevée peut endommager la jante et/ou le moteur du véhicule.

⚠ PRÉCAUTION

En cas de déversement accidentel, le liquide de frein peut endommager la peinture et les pièces en plastique du scooter.

De plus, il présente un risque pour la santé s'il n'est pas manipulé correctement et en toute sécurité.

Si le liquide de frein entre en contact avec la peau, il doit être immédiatement rincé à l'eau. S'il entre en contact avec les yeux, les rincer à l'eau et contacter rapidement les services sanitaires.

Plaquettes de frein

Lorsque l'épaisseur des plaquettes de frein est inférieure à 1 mm, elles perdent alors de leur efficacité.

Demander à votre point de vente pour obtenir leur remplacement.

Leviers de frein

Si les leviers de frein semblent avoir trop de jeu mais que les plaquettes sont encore en bon état, se rendre sans délai au point de vente officiel pour les vérifier :

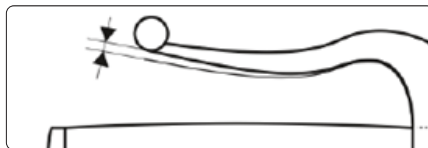


Fig. 63 - Levier de frein.

Avant l'activation de l'icône « **D** » (scooter prêt à l'emploi), s'assurer que le système de freinage fonctionne correctement : serrer les leviers de frein gauche et droit en même temps pour voir si tous deux résistent à la pression.

Fixation de la batterie

Vérifiez que la batterie est correctement fixée, en tirant fermement dessus pour vous assurer qu'elle ne se détache pas de la moto.

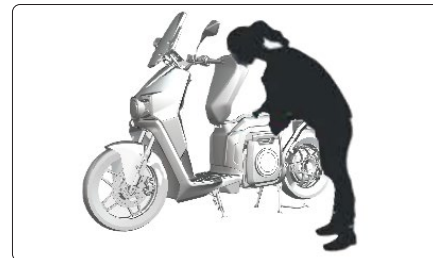


Fig. 64 - Batterie.

Identification du véhicule

Numéro VIN – marquage du châssis

Le VIN (Vehicle Identification Number) est un code alphanumérique à 17 chiffres qui identifie votre scooter. Il est gravé directement sur le châssis, sur la poutre centrale de section circulaire située devant les jambes. Il est possible de voir l'inscription en retirant le cache en plastique. Il peut également être indiqué sur une étiquette située sous la selle.

La norme ISO détermine la norme applicable au VIN. Le numéro VIN est nécessaire pour commander des pièces de rechange.



Fig. 65 - Emplacement du VIN.

Étiquette d'information de production

Le scooter porte une deuxième étiquette indiquant le numéro du châssis et le mot de passe d'homologation, entre autres informations.

L'étiquette se trouve à l'avant du compartiment de la batterie.

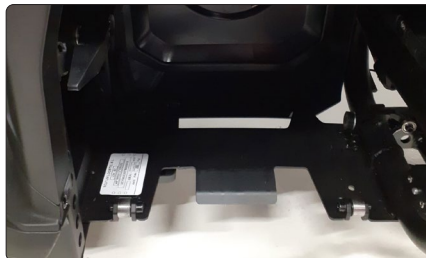
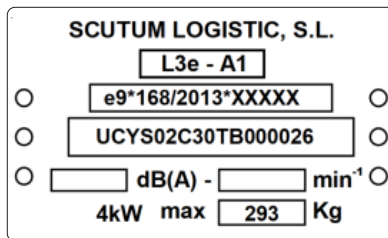
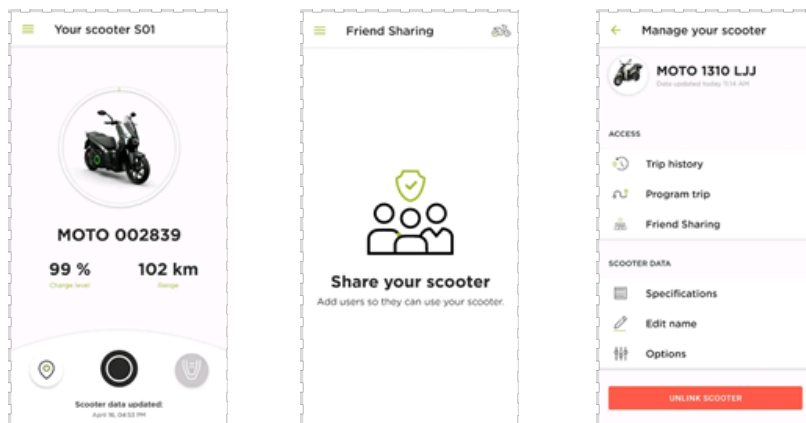


Fig. 66 - Emplacement de l'étiquette.



APP “My Silence”

S'il y a une chose qui caractérise le S02 L3e et S02 L1e c'est la possibilité de le relier à votre smartphone via l'application mobile « My Silence ». Cela vous permet de rester connecté à votre scooter de n'importe où, afin de pouvoir le partager avec qui vous voulez en toute sécurité.



C'est le premier scooter électrique à être connecté en série, depuis son développement jusqu'à son arrivée chez l'utilisateur final. Tout est conçu par et pour le client, ce qui facilite l'utilisation du scooter et fournit toujours toutes les informations nécessaires de manière totalement personnalisée.



Pour établir la liaison avec votre appareil, il vous suffit de connaître votre VIN (voir la section « Numéro VIN – marquage du châssis ») et de télécharger l'application (disponible sur Google Play et App Store), de l'ouvrir et de suivre les instructions qui s'affichent. Cette application mobile étant auto-explicative, c'est elle qui vous guidera tout au long du processus.

Batteries

Introduction



Fig. 67 – Batterie amovible.

Le modèle SILENCE SO4 est équipé de 2 unités d'un bloc-batterie amovible innovant, doté d'une poignée et de roues permettant de le transporter comme un chariot, appelé « be ».

Cela permet de le recharger directement dans la voiture ou bien dans n'importe quel autre endroit, en le branchant sur une prise de courant.

Ce bloc-batterie peut également être échangé entre véhicules et peut même être utilisé pour alimenter de nombreux autres appareils.

Consignes de sécurité

⚠ ATTENTION

- La batterie peut être un produit TRÈS DANGEREUX (risque de mort) lorsqu'elle se trouve en dehors du véhicule :

- Elle doit toujours être transportée sur ses roues, à une vitesse lente (3 km/h maximum), inférieure à la vitesse qu'atteint une personne moyenne en marchant.

- Il convient d'éviter toute mauvaise manipulation de la batterie, notamment des coups, des sauts, le passage sur des pavés, des marches ou des trous, ou encore toute chute (par exemple dans les escaliers), car cela peut provoquer un incendie de la batterie. Tout contact avec l'eau est également à éviter.

- Face au moindre indice ou soupçon que la batterie a été mal utilisée ou qu'elle est tombée, évitez de la brancher et consultez un centre d'assistance technique SILENCE officiel pour cause de DANGER DE MORT.

Tout incendie affectant ce bloc-batterie peut être éteint avec de l'eau, un extincteur à CO₂ ou un extincteur de classe D, à moins que le bloc-batterie ne soit branché sur le secteur ou à proximité

d'autres batteries. Dans ce cas, il convient d'utiliser un extincteur à CO₂ ou un extincteur de classe D pour pouvoir réduire le feu et mettre la batterie dans un lieu sûr et isolé (à une distance d'au moins 15 m de toute exposition : autres véhicules, autres batteries...). Une fois en lieu sûr, appelez les secours pour qu'ils prennent la situation en charge.

⚠ PRÉCAUTION

Avant d'insérer ou de retirer le bloc-batterie, assurez-vous que le véhicule n'est pas en charge et que le contact est coupé.

Le chargeur (600 W) est intégré au bloc-batterie même, de sorte que seuls la prise secteur et le câble d'alimentation sont indispensables pour charger. Il est refroidi par convection.

- Pour le brancher, il convient de brancher d'abord le connecteur IEC (véhicule ou batterie elle-même), puis le secteur. Il est nécessaire d'effectuer des charges complètes au moins après 3 ou 4 charges partielles. De même, une charge lente complète est nécessaire après 3 ou 4 charges rapides.

• Pour déconnecter, débranchez d'abord le secteur, puis le connecteur IEC. Le processus de charge peut être interrompu à tout moment. Par ailleurs, le système de contrôle arrête la charge automatiquement dès qu'elle arrive à 100 %.

ⓘ ATTENTION

En cas de connexion à basse température, un radiateur interne de la batterie se met en marche jusqu'à ce qu'elle atteigne une température convenable pour la charge (dans les unités de batterie où cette fonction est activée). Ce radiateur fonctionne tant que la batterie est branchée sur le secteur et veille à ce que le flux d'alimentation s'effectue dans des conditions de températures adéquates. Dans ce cas, le temps de charge est affecté et s'avère plus long que ce qu'on obtiendrait dans des conditions de température situées dans la plage normale d'utilisation.

Dans les lieux froids et pendant les saisons froides de l'année, il est conseillé de laisser la batterie branchée sur le secteur afin que le radiateur réchauffe les cellules et que celles-ci soient à une température adaptée à une utilisation normale du véhicule.

📖 INFORMATION

Pour maintenir la garantie de votre batterie, il convient de la charger complètement (à 100 %) au moins une fois par mois. Si vous prévoyez de ne pas utiliser la batterie pendant une longue période, il est très important de la laisser suffisamment chargée pour qu'elle ne tombe pas à un niveau critique. Une batterie qui dépasse une certaine limite de tension inférieure perd son autonomie de fonctionnement, ce qui signifie qu'elle ne peut plus être rechargée. Il convient alors de la confier à un centre d'assistance technique officiel.

Température

Ce véhicule est équipé d'un système de contrôle et de stabilisation de la tension et de la température des cellules. Pour éviter les situations critiques, les systèmes de sécurité limitent l'utilisation de la batterie si la température des cellules dépasse les limites de sécurité en cas de surchauffe ou de refroidissement excessif.

- La plage de fonctionnement de la batterie se situe entre -10 et 60 °C. En fonction de la température, les performances des cellules au lithium peuvent varier.

- Le chargeur ne charge pas la batterie si la température des cellules est inférieure à 0 °C ou supérieure à 50 °C.
- La température actuelle de la batterie s'affiche à l'écran du véhicule. Tout dépassement de l'une des limites (supérieure ou inférieure, d'alerte ou de dysfonctionnement) est indiqué par le voyant LED suivant :



S'allume en rouge

Indicateur de température. Il s'allume par intermittence lorsqu'un composant approche de sa limite autorisée (supérieure ou inférieure). Le voyant reste allumé de manière fixe en cas de dépassement. Moteur : 100 °C (int.), 110 °C (fixe). Contrôleur : 70 °C (int.), 75 °C (fixe). Batterie : 50 °C (int.), 60 °C (fixe). / 5 °C (int.), -10 °C (fixe).

Les mesures à prendre, selon les cas, sont les suivantes :

- **Température basse** : la batterie ne fonctionne pas dans des conditions optimales ; rangez-la dans un endroit plus chaud et chargez-la (si elle est munie d'un radiateur interne

activé).

- **Température élevée** : en raison d'une utilisation intensive, la batterie ne peut pas fournir plus de puissance ; évitez le mode SPORT et arrêtez le véhicule si nécessaire pour lui permettre de refroidir.

Indicateur de charge de la batterie en % (SoC)

- Pour obtenir une lecture de l'état de charge de la batterie (« State of Charge » - SoC, en %) avec un maximum de précision, il est nécessaire de terminer le processus de charge à 100 % (au moins après 3 ou 4 charges partielles).

Autonomie

L'autonomie d'un véhicule électrique est définie comme la distance qui peut être parcourue avec une seule charge complète de la batterie.

L'autonomie est influencée par de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la charge du véhicule (kg) et sa bonne

répartition, la pression des pneus ou des conditions météorologiques défavorables, comme le vent, qui peuvent la réduire.

L'écran affiche une estimation des kilomètres (ou miles) d'autonomie qui restent. Cette donnée est approximative et dépend du mode de conduite (CITY/ECO/SPORT) ainsi que du taux de décharge en cours.

Bonnes pratiques liées à la charge de la batterie

Il convient de charger la batterie en respectant les recommandations suivantes :

- Lors d'une recharge à domicile, placer la batterie dans des endroits isolés et aérés tels que garages, buanderies, débarras ou terrasses.
- Ne pas charger la batterie sous la pluie si celle-ci se trouve hors du véhicule.
- Ne pas charger la batterie dans des zones de transit ou d'accès au domicile.

- Maintenir la batterie à l'écart d'éléments chauds ou susceptibles de générer de la chaleur, tels que des radiateurs ou poêles.
- Maintenir la batterie à l'écart d'éléments mobiles, tels que des véhicules ou des portes, en évitant tout impact éventuel sur celle-ci.
- Maintenir la batterie à une distance de sécurité de tout autre élément, comme des tables, des armoires, des chaises, des étagères.
- Surveiller régulièrement la batterie pendant la recharge.

Bonnes pratiques pour un bon entretien de la batterie

La durée de vie utile de la batterie peut atteindre 1000 cycles ou 5 ans en conservant 80 % de sa capacité si l'entretien est effectué conformément à la garantie et qu'une série de bonnes pratiques sont respectées :

- Éviter d'utiliser le mode SPORT de manière excessive et essayer d'utiliser le mode CITY le plus longtemps possible (raison : éviter

la conduite agressive impliquant des accélérations brusques et continues).

- Éviter de décharger complètement la batterie, la charger à environ 25 % de SoC, évitant ainsi les cycles complets.
- Maintenir la température de la batterie entre 20 et 30 °C en restant le moins de temps possible en dehors de cette plage. En cas de dépassement de ces températures, la batterie se détériore plus facilement à haute et à basse température, perdant ainsi ses propriétés.
- Dans la mesure du possible, utiliser le chargeur interne pour la charge, en évitant l'utilisation continue de chargeurs rapides. Effectuer une charge lente complète après 3 ou 4 charges rapides.
- La capacité allouée variera de 4 % par an, la puissance et la résistance de 2 % par an. La capacité nominale varie de 2 %. Tous les 100 cycles, la puissance et la résistance varient de 1 % tous les 100 cycles.

Alertes de sécurité liées à la batterie



NE JAMAIS OUVRIR LE BOÎTIER DE LA BATTERIE

CELA PEUT ÊTRE TRÈS DANGEREUX ET ANNULE COMPLÈTEMENT LA GARANTIE.
SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ DOIT INTERVENIR SUR LE BOÎTIER DE LA BATTERIE.

SI DE LA FUMÉE S'ÉCHAPPE DE LA BATTERIE, IL EST IMPÉRATIF D'APPELER D'URGENCE LES POMPIERS (DANGER DE MORT) ET DE RETIRER LA BATTERIE DE L'ESPACE CLOS OÙ ELLE PEUT SE TROUVER.

LE VÉHICULE NE PEUT PAS EXPLOSER, IL N'Y A DONC AUCUN PROBLÈME POUR LA TRANSPORTER EN LIEU SÛR.



POUR ÉVITER D'ÉVENTUELLES BLESSURES, BRÛLURES OU DÉCHARGES ÉLECTRIQUES :

- NE JAMAIS DÉMONTER LA BATTERIE OU RETIRER SES COUVERCLES. SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ DOIT LE FAIRE.
- TENIR LES ENFANTS À L'ÉCART DE CETTE PARTIE DU VÉHICULE.
- NE PAS PERCER OU FRAPPER CETTE ZONE LORS DE L'UTILISATION D'UN PONT ÉLÉVATEUR, NE PAS L'EXPOSER À DES LIQUIDES, NI L'INCINÉRER, OU L'EXPOSER AUX FLAMMES, CAR LA CRÉATION D'UNE CHALEUR EXCESSIVE PEUT PROVOQUER UN INCENDIE ET S'AVÉRER TRÈS DANGEREUSE.

PERSONNEL AUTORISÉ

VEILLER À LIRE LE MANUEL DU FABRICANT AVANT DE RÉPARER OU DE REMPLACER LA BATTERIE.

Mesures de premiers secours

En cas de rupture de la batterie, de fumée ou d'incendie, évacuez le personnel de la zone contaminée et assurez une ventilation maximale pour éliminer les gaz. Dans tous les cas, consultez un médecin.

- **Contact avec les yeux** : rincez abondamment à l'eau (paupières ouvertes) pendant au moins 10 minutes.
- **Contact avec la peau** : retirez tous les vêtements contaminés et rincez abondamment à l'eau savonneuse la zone affectée pendant au moins 15 minutes. N'appliquez ni graisses ni pommades.
- **Inhalation** : emmenez la personne affectée à l'air libre et aérez la zone contaminée. Administrez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire.

Mesures anti-incendies

Moyens d'extinction :

- **Vous pouvez utiliser** : extincteurs de classe D, à CO₂, à poudre chimique. De l'eau si le véhicule/la batterie ne se trouvent pas branchés sur le secteur ni à proximité d'autres batteries.
- **Risques spécifiques** : surchauffe des cellules due à une source externe ou à une mauvaise utilisation.

Recyclage du bloc-batterie



Au terme du cycle de vie du bloc-batterie de votre S04, il convient de gérer sa mise au rebut conformément aux réglementations en vigueur, et ce toujours dans le respect de l'environnement. La loi interdit de jeter la batterie dans les conteneurs d'ordures ménagères habituels. Le bloc-batterie doit être remis à un centre d'assistance SILENCE agréé pour être recyclé correctement, réduisant ainsi son impact sur l'environnement.

Identification des anneaux lumineux

Afin de connaître l'état de charge de la batterie, un anneau lumineux à LED se trouve sur le côté de cette dernière. Cet anneau fournit cette information, que la batterie se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule (si le contact du véhicule est mis, l'anneau lumineux ne s'allume en aucun cas):

BB À CODE COULEUR VERT		BB À CODE COULEUR ROUGE		
BP HORS CHARGE	Lorsque l'on touche le centre de l'anneau, celui-ci laisse apparaître :			
	Un sillage mobile ROUGE et un autre BLEU qui font un tour complet, chacun dans un sens. Tout de suite après, l'opération se répète en BLEU TURQUOISE.		Un sillage mobile ROUGEÂTRE et un autre BLANC.	
	Ensuite, le pourcentage de charge restant est momentanément indiqué par :			
	Une partie fixe en VERT (ou l'ensemble de l'anneau en cas de charge à 100 %).		Une partie fixe en ROUGEÂTRE (ou l'ensemble de l'anneau en cas de charge à 100 %).	
	En cas de charge de batterie faible :			
L'ensemble de l'anneau apparaît en ROUGE.		L'ensemble de l'anneau apparaît en JAUNE.		
BP EN CHARGE	Pendant que la batterie est en charge, l'aspect de l'anneau alterne entre :			
	Un sillage mobile VERT sur l'ensemble de l'anneau avec une partie de ce dernier fixe indiquant le pourcentage total de charge effectuée.		Un sillage mobile ROUGEÂTRE sur l'ensemble de l'anneau avec une partie de ce dernier fixe indiquant le pourcentage total de charge effectuée.	
	Une fois les 100 % de charge atteints, l'anneau apparaît comme suit :			
	Complet en VERT avec un sillage BLEU qui fait le tour de l'anneau tant que le batterie est branchée.		Complet en ROUGEÂTRE avec un sillage BLANC qui fait le tour de l'anneau tant que le batterie est branchée.	

Recharge de la batterie

La batterie de votre S02 peut être rechargée soit dans le véhicule lui-même, soit séparément.

Dans les deux cas, le véhicule et la batterie sont constitués d'une prise IEC mâle à laquelle on relie le câble d'alimentation. Celui-ci se compose d'une borne IEC femelle et d'une borne Schuko mâle (habituelle en Europe pour la connexion au réseau domestique).

Le câble de recharge se trouve dans le coffre sous le siège.



Fig. 131 – Bornes du câble de recharge.



Fig. 132 – Batterie branchée sur le secteur.

⚠ PRÉCAUTION

Avant d'insérer ou de retirer le bloc-batterie, assurez-vous que le véhicule n'est pas en charge et que le contact est coupé.

Le chargeur (600 W) est intégré au bloc-batterie même, de sorte que seuls la prise secteur et le câble d'alimentation sont indispensables. Il est refroidi par convection.

- **Pour le brancher**, il convient de brancher d'abord le connecteur IEC (véhicule ou batterie elle-même), puis le secteur. Il est nécessaire d'effectuer des charges complètes au moins après 3 ou 4 charges partielles. De

même, une charge lente complète est nécessaire après 3 ou 4 charges rapides.

- **Pour déconnecter**, débranchez d'abord le secteur, puis le connecteur IEC. Le processus de charge peut être interrompu à tout moment. Par ailleurs, le système de contrôle arrête la charge automatiquement dès qu'elle arrive à 100 %.

Si la température de la batterie est inférieure à 0 °C ou supérieure à 50 °C (en raison d'une utilisation inadéquate), la batterie ne se rechargera pas.

En cas de connexion à basse température, un radiateur interne de la batterie se met en marche jusqu'à ce qu'elle atteigne une température convenable pour la charge (dans les unités de batterie où cette fonction est activée). Ce radiateur fonctionne tant que la batterie est branchée sur le secteur et veille à ce que le flux d'alimentation s'effectue dans des conditions de températures adéquates. Dans ce cas, le temps de charge est affecté et s'avère plus long que ce qu'on obtiendrait dans des

conditions de température situées dans la plage normale d'utilisation.

Dans les lieux froids et pendant les saisons froides de l'année, il est conseillé de laisser la batterie branchée sur le secteur afin que le radiateur réchauffe les cellules et que celles-ci soient à une température adaptée à une utilisation normale du véhicule.

INFORMATION

Une recharge complète tous les 30 jours est nécessaire au maintien de la garantie.

Pour maintenir la garantie de votre batterie, il convient de la charger complètement (à 100 %) au moins une fois par mois. Si vous prévoyez de ne pas utiliser la batterie pendant une longue période, il est très important de la laisser suffisamment chargée pour qu'elle ne tombe pas à un niveau critique. Une batterie qui dépasse une certaine limite de tension inférieure perd son autonomie de fonctionnement, ce qui signifie qu'elle ne peut plus être rechargée. Il convient alors de la confier à un centre d'assistance technique officiel.

Chargeur interne

Intégré à l'un des capots latéraux, le chargeur interne de 600 W permet de recharger la batterie directement sur le scooter ou hors de celui-ci, branchée sur une prise conventionnelle quelconque (type Schuko) par le biais d'un câble d'alimentation Schuko-IEC (inclus avec le scooter).

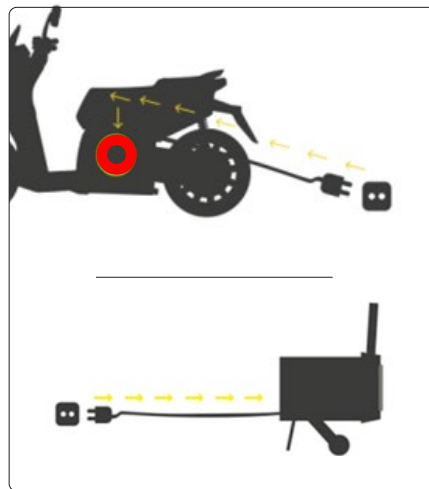


Fig. 70 - Chargeur interne.

Système d'extraction de type Trolley

Avant de retirer la batterie, vous devez tenir compte des risques liés à cette opération.

PRÉCAUTION

Veillez à NE PAS retirer la batterie lorsque le véhicule est en charge ou que le contact est mis.

Le non-respect de cette consigne peut endommager l'électronique du véhicule.

PRÉCAUTION

Assurez-vous que la poignée n'est PAS dépliée avant de retirer le bloc-batterie (dépliez-la une fois le bloc sorti du véhicule), et inversement qu'elle n'est pas dépliée avant la repose du bloc (pliez la poignée avant de la réintroduire).

ATTENTION



Les roues et le support de la batterie sont automatiquement pliés et dépliés lorsque la batterie est retirée et insérée dans le véhicule, respectivement. Il incombe toutefois à

l'utilisateur de procéder lentement et de vérifier qu'à l'extraction du bloc les roues et le support se déplient correctement et inversement à la repose. Dans le cas contraire, l'ensemble risque de vous tomber sur les pieds et de vous blesser.

ⓘ ATTENTION



N'essayez en aucun cas de déplier le train d'atterrissage avec les mains ou de passer la main sous la batterie.



Fig. 71 - Batterie amovible.

Ce système est constitué d'une poignée extensible, de deux roues et d'un support (à utiliser sur des surfaces horizontales planes).

Processus d'extraction :

Pour retirer le bloc-batterie en seulement quelques secondes, suivre les étapes suivantes (avec la béquille centrale du scooter déployée) :



Ouvrez le siège.



Actionnez le loquet.
Retirez le Battery Pack.



Déployez la poignée.



Transportez le Battery Pack.



Branchez sur une prise standard.



Débranchez-le une fois rechargé.



Le Battery Pack peut désormais
être transporté et remis en place
dans le scooter.



Assurez-vous que la batterie est
bien fixée.

⚠ ATTENTION

BATTERIE NON CONNECTÉE: Lorsque la batterie n'établit pas un bon contact avec le scooter, l'information « BATT OUT » apparaît sur le tableau de bord (une fois correctement connectée, les informations habituelles s'affichent) :

BATT OUT

Énergie

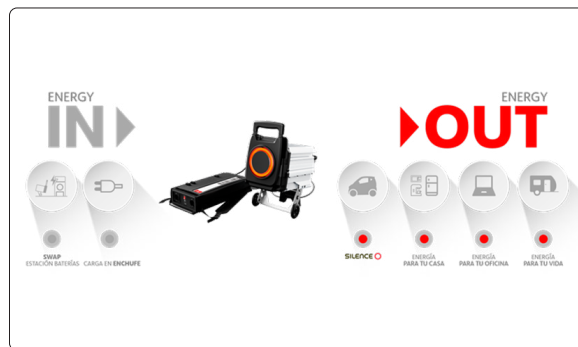
Parallèlement à notre système de batterie amovible, nous avons créé un ensemble de pièces qui permettent d'utiliser nos batteries de manière encore plus intensive. Il ne s'agit plus seulement de vous déplacer en ville avec votre S02 et de pouvoir la recharger où et quand vous le souhaitez. Désormais, vous pouvez également donner vie à de nombreux autres appareils.

Energy IN

D'une part, vous trouverez l'énergie nécessaire pour alimenter la batterie, ce que nous appelons chez SILENCE « Energy IN ». Vous pouvez recharger votre bloc-batterie directement sur le secteur à l'aide d'une prise de courant normale, ou bien disposer d'une unité chargée dans l'une de nos stations d'échange de batteries (BSS - Battery Swapping Stations).

⚠ PRECAUTION

N'utilisez en aucun cas des chargeurs rapides autres que ceux proposés par SILENCE, sous peine d'invalider la garantie.



Energy OUT

Par ailleurs, nous avons l'« Energy OUT », à savoir tout ce qui fonctionne grâce à l'énergie fournie par la batterie, c'est-à-dire toutes les applications du bloc-batterie : l'énergie pour votre S02 ou un autre modèle, ou pour votre ordinateur, TV, réchaud de camping, cafetière ou micro-ondes, par exemple.

⚠ PRECAUTION

N'utilisez en aucun cas des onduleurs rapides autres que ceux proposés par SILENCE, sous peine d'invalider la garantie.

Tout ce qui a besoin de courant électrique peut être alimenté grâce à l'onduleur que SILENCE a mis au point pour vous. Grâce à sa conception en forme de sac à dos, le NOMAD est portable (tout comme votre batterie amovible), ce qui permet d'utiliser les deux où que vous soyez.

Il suffit de relier le bloc-batterie au NOMAD, puis l'appareil que vous souhaitez utiliser au NOMAD. Vous pouvez brancher divers appareils ménagers ou électriques, qu'il s'agisse d'un téléphone portable, d'un ordinateur portable, d'une machine à café, d'un luminaire, d'une télévision, d'un ventilateur, d'un réfrigérateur portable, d'un grille-pain... jusqu'à une puissance de 3000 W, grâce à ses 2 prises 220 V en courant alternatif (2 connecteurs Schuko) et à sa sortie USB 5 V en courant continu.



Fig. 72 - SILENCE NOMAD.

Échange de batteries

Si vous avez acheté votre S04 avec location de batterie, vous pouvez utiliser les **stations d'échange de batterie (BSS)** pour faire des échanges. Vous pouvez réserver une ou deux batteries chargées et disponibles via l'application « **Battery Station** », et les échanger contre vos batteries faibles, sans perdre de temps à les recharger.



Fig. 73 - SILENCE BSS.

Système de gestion de la batterie (BMS)

Cette batterie est munie d'un système de surveillance appelé BMS (Battery Management System), qui se charge de contrôler des paramètres tels que la température et la tension. Mis au point par l'équipe R&D de SILENCE, ce système remplit une fonction très importante qui consiste à équilibrer la charge des différentes cellules, ce qui permet à la batterie de fonctionner de manière optimale.

Ce système se charge également de communiquer l'état de charge et de fixer la consignation du courant de charge et de décharge. De même, il dispose d'un plan d'action en cas d'anomalie de la batterie, déclenchant des protections préventives en cas d'excès ou de manque de courant, de tension, de température, etc.

En résumé, le BMS est le « cerveau » de la batterie, qui veille à ce que ses performances et sa sécurité soient optimisées et à ce qu'il n'y ait pas de perte de temps lors de la charge.

Entretien du véhicule

Entretien et nettoyage

Nettoyage

Nettoyez le scooter comme indiqué dans les sections précédentes. Comme pour tout véhicule, il est important de le laver régulièrement afin de le maintenir en bon état. Il incombe à l'utilisateur de protéger correctement le scooter contre les agents polluants agressifs présents dans l'air et contre les effets du sel sur la route.

ⓘ ATTENTION

Ne nettoyez pas la batterie avec beaucoup d'eau ou un nettoyeur haute pression. N'utilisez jamais de détergents agressifs sur le scooter. Essayez de trouver des produits de nettoyage doux pour le véhicule et respectueux de l'environnement.

Une fois le scooter sec, utilisez toujours un chiffon propre et doux.

Les chiffons sales ou rugueux peuvent rayer les surfaces lisses et brillantes, tandis que les chiffons propres et doux réduisent les rayures.

N'utilisez jamais de chiffons ou d'éponges rugueux.

Le nettoyage et l'entretien des différents composants du véhicule sont indiqués dans les tableaux suivants.

Leur contenu doit être considéré uniquement comme une recommandation.

Phares/Blocs optiques arrière

Incident	Solution
Salissures	Éponge douce avec solution savonneuse neutre*.

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Roues

Incident	Solution
Sel de dégivrage	Eau
Poussière d'abrasion des freins	Produit nettoyant spécial sans acide.

Enjoliveurs/Garnitures

Incident	Solution
Salissures	Solution savonneuse neutre*, si nécessaire produit nettoyant adapté à l'acier affiné.

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Peinture

Incident	Solution
Défauts sur la peinture	Consultez le concessionnaire pour connaître le code couleur de la peinture et réparez à l'aide d'un crayon de retouche.
Corrosion	Faites-la éliminer par votre garagiste spécialisé.
Salissures à base de graisse, p. ex. produits cosmétiques ou crème solaire.	Éliminez immédiatement à l'aide d'une solution savonneuse neutre* et d'un chiffon doux.

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Films décoratifs

Incident	Solution
Salissures	Éponge douce avec solution savonneuse neutre*

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Pièces en plastique

Incident	Solution
Salissures	Chiffon humide
Salissures incrustées	Solution savonneuse neutre*), si nécessaire produit nettoyant sans solvant pour les pièces en plastique.

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Tableau de bord

Incident	Solution
Salissures	Chiffon doux imbibé de produit nettoyant pour écrans à cristaux liquides.

Paneles de mando

Incident	Solution
Salissures	Pinceau doux, puis chiffon doux imbibé de solution savonneuse neutre*

* Solution savonneuse neutre : maximum deux cuillères à soupe dans 1 l d'eau.

Faites particulièrement attention aux éléments suivants...

Phares/blocs optiques arrière

- Ne nettoyez les phares/blocs optiques arrière en aucun cas à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge sèche.
- N'utilisez pas de produits nettoyants contenant de l'alcool. Risque de fissurations !

Roues

- N'utilisez pas de lustrant pour peinture ou autres produits abrasifs.
- Si la couche de peinture protectrice de la jante a été endommagée, par ex. par des éclats de pierre, des rayures, etc. les dégâts sont à réparer immédiatement.

Enjoliveurs/garnitures

- N'utilisez pas de produits d'entretien ou de nettoyage à base de chrome.

Peinture

- Le véhicule doit être libre de

salissures et de poussières avant d'appliquer un produit lustrant ou d'entretien. Risque d'éraflures !

- N'utilisez pas de lustrant ni de produits d'entretien si le véhicule est exposé à un rayonnement solaire intense. Risque d'endommager la peinture !
- Les dépôts de rouille environnementaux ne doivent pas être éliminés par polissage. Risque d'endommager la peinture !
- Éliminez immédiatement les produits cosmétiques et la crème solaire. Risque d'endommager la peinture !

Tableau de bord

- Assurez-vous que le tableau de bord est éteint et qu'il a refroidi avant de le nettoyer.

Opérations et périodicité

Partie	Que faire	Périodicité
Parties peintes	Nettoyer à l'aide d'un produit de lustrage.	Tous les mois
Parties en caoutchouc	Nettoyer à l'aide de produits spéciaux de protection du caoutchouc.	Tous les mois
Parties en aluminium	Nettoyer à l'aide d'un spray protecteur pour lutter contre l'oxydation. Enlever soigneusement les points d'oxydation de l'aluminium avec de la laine d'acier et du savon adaptés.	Toutes les semaines
Parties métalliques	Utiliser de l'huile pour nettoyer et graisser les parties métalliques (surtout le train d'atterrissage de la batterie, afin de garantir un bon déploiement de celui-ci).	Tous les mois
Siège	Nettoyer à l'aide d'une éponge douce pour éliminer les insectes et la saleté.	Tous les jours d'utilisation
Tableau de bord	Nettoyer les saletés durcies à l'aide d'une éponge douce.	Selon le degré de saleté
Pneus	S'assurer que la pression respecte bien celle indiquée dans la section « Spécifications scooter (partie cycle + moteur) ».	Toutes les semaines
Feux	Nettoyer les saletés durcies à l'aide d'une éponge douce.	Selon le degré de saleté
Pare-brise	Nettoyer à l'aide d'une éponge douce pour éliminer les insectes ou la saleté.	Tous les jours d'utilisation
Suspensions	Vérifier l'absence de fuites au niveau de la fourche et de l'amortisseur arrière.	Tous les mois

Stockage

Si vous prévoyez de laisser votre scooter immobilisé pendant une longue période, veuillez lire et suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le scooter et laissez-le sécher **complètement** avant de le ranger. Les traces d'eau pourraient entraîner des problèmes de contact au niveau des composants électroniques.
- Placez le scooter sur la béquille **centrale**.
- Vérifiez que le scooter n'a pas connu de problème récemment.
- Une housse protège le scooter des intempéries et constitue un bon investissement.
- Placez une protection au sol pour éviter les fuites éventuelles.
- Effectuez une charge complète au moins une fois par mois.

Collecte et mise à la casse des véhicules

Collecte des véhicules hors d'usage

Quand le moment sera arrivé de mettre au rebut votre véhicule  SILENCE, vous devrez le faire conformément aux réglementations en vigueur et dans le respect de l'environnement. Pour obtenir des conseils sur le recyclage ou la mise au rebut de votre véhicule, contactez un centre d'assistance SILENCE agréé qui vous fournira des directives sur la gestion correcte des véhicules hors d'usage et de tous leurs composants.

Adressez-vous à un centre technique pour vous renseigner sur la collecte et la mise à la casse des véhicules à la fin de leur durée de vie.

Mise à la casse

Lors de la mise à la casse du véhicule ou de certaines pièces telles que les tendeurs des ceintures, il convient de toujours respecter les règles de sécurité en vigueur. Les entreprises spécialisées connaissent ces réglementations.

Recyclage des appareils électriques ou électroniques

Tous les équipements électriques et électroniques (EEE) qui ne sont pas installés de manière permanente dans la voiture doivent être marqués de manière indélébile du symbole suivant :



Ce symbole indique que les équipements électriques et électroniques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, mais faire l'objet d'un tri sélectif.

Données techniques

Informations pertinentes

Introduction

Les valeurs figurant dans les données techniques peuvent varier en fonction de l'équipement en option ou de la version du modèle, ainsi que pour les véhicules spéciaux et les équipements spécifiques à certains pays.

Les données de la documentation officielle du véhicule sont toujours prioritaires.

Pression des pneus

	Driver	Avec passager
Pression pneumatique avant	1,8 bar	2,2 bar
Pression pneumatique arrière	2,0 bar	2,3 bar

Identifiants du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis) est indiqué sur l'étiquette située à l'avant du compartiment de la batterie :

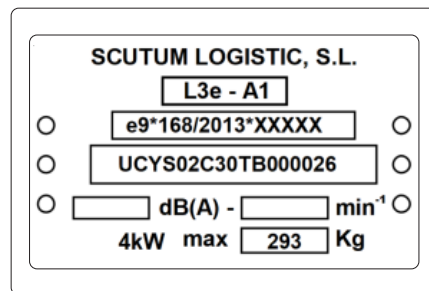


Fig. 74 - Étiquette d'identification du véhicule.

Poids

Poids à vide, poids total, charge à l'essieu

MMTA*	293 kg
MMTA* (essieu avant)	95 kg
MMTA* (essieu arrière)	198 kg

*MMTA: masse maximale techniquement admissible

ⓘ PRÉCAUTION

Ne dépassez pas les valeurs indiquées pour les poids maximum admissibles. Il y a risque d'accident et de dommages!

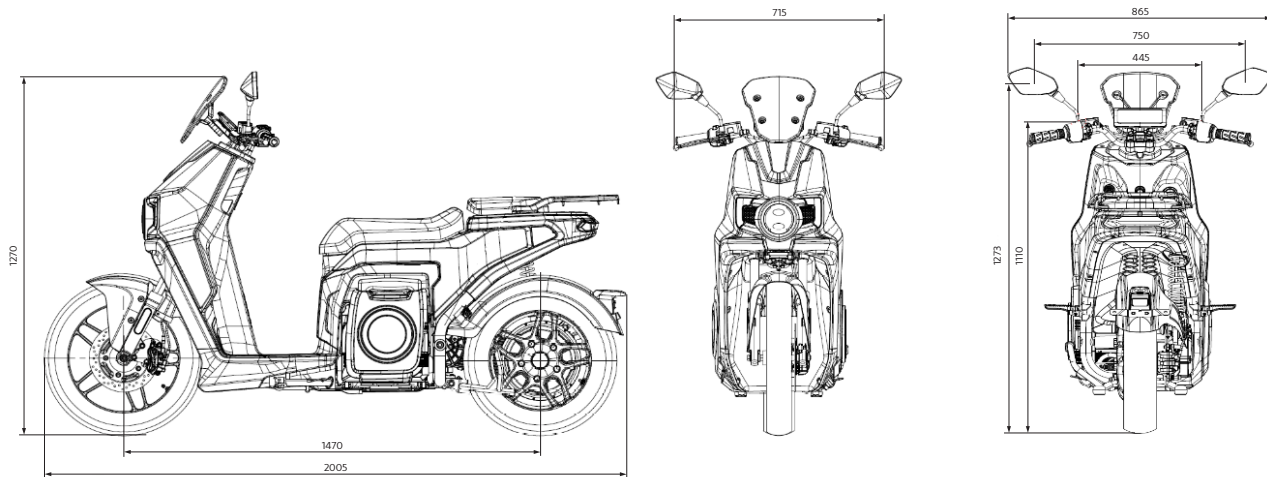
Spécifications techniques

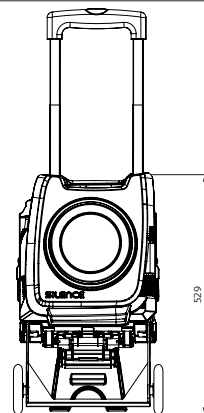
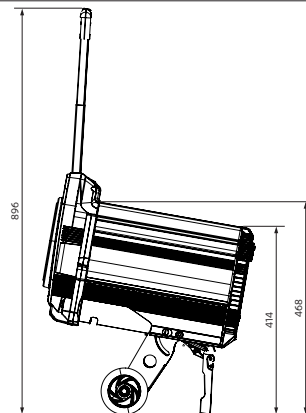
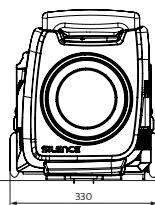
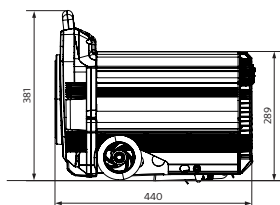
	S02 L1e	S02 L3e
Vitesse maximale (sur le tableau de bord)	45 km/h	85 km/h
Autonomie	152 km	138 km
Capacité de montée	>20°	>20°
Longueur du véhicule	2026 mm	2026 mm
Empattement	1407 mm	1407 mm
Poids du véhicule	132 kg	132 kg
Poids du bloc-batterie	41 kg	41 kg
Freins (avant/arrière)	Disque / Disque	Disque / Disque
Taille de la roue avant	80/90 r16	80/90 r16
Taille de la roue arrière	110/80 r14	110/80 r14
Hauteur de la selle	770 mm	770 mm
Fourche avant	Fourche conventionnelle	Fourche conventionnelle
Suspensions arrière	Amortisseur hydraulique	Amortisseur hydraulique
Puissance nominale	2 kw	4 kw
Puissance maximale	2,9 kw	6,3 kw
Hauteur du véhicule	1271 mm	1271 mm
Capacité du pack batterie	5,6 kw/h	5,6 kw/h
Accélération	0 - 50km/h 9,68s (SPORT mode)	0 - 50km/h 4,65s (SPORT mode)

Équipement de série	S02 L1e	S02 L3e
Couleur extérieure de série	Blanc / Gris / Vert	Blanc / Gris / Vert
Serrure manuelle (avec clé)	Oui	Oui
Serrure sans clé	avec App	avec App
Connectivité	APP + SIM	APP + SIM
Unité télématique embarquée (TCU)	Oui	Oui
Fonctions à distance	Localisation du véhicule - Alarme - Accès sans clé - Partage avec des amis	Localisation du véhicule - Alarme - Accès sans clé - Partage avec des amis
Support pour smartphone	Non	Non
Phares Full LED	Oui	Oui
Mode de conduite	ECO, CITY y SPORT	ECO, CITY y SPORT
Déverrouillage de la batterie	Oui	Oui
Klaxon	Oui	Oui
Capacité du coffre	Casque type 3/4	Casque type 3/4
Capteur de béquille latérale	Oui	Oui

Éléments	S02 L1e	S02 L3e
Écran	Segments LED de 5 pouces	Segments LED de 5 pouces
Moteur	Moteur dans le moyeu	Moteur dans le moyeu
ABS (système antiblocage des freins)	En option	En option
Régulateur de vitesse	Non	Non
Pare-brise	bas (option : hauteur moyenne)	bas (option : hauteur moyenne)

Dimensions





Caractéristiques de la batterie	
Capacité allouée	90 Ah
Chimie cellulaire	Cellules lithium-ion
Poids	41 kg
Tension nominale de la batterie	51 VDC
Température de stockage (sans charge)	-20 a 45 °C (máx.) / 0 a 25 °C (recommandée)
Température de fonctionnement	0 a 50 °C (en charge) / -10 a 60 °C (utilisation, décharge)
Matériau du boîtier	Aluminium et PC
Courant de charge max.	35 A
Courant de décharge max.	280 A
Type de chargeur	Embarqué 90-240 Vac; 600 W
Courant maximal du chargeur interne	~11 A
Temps de charge standard	7-9 h
Résistance interne	0.024 Ω
Puissance	12500 W

Spécifications de la batterie et du chargeur

MISE EN GARDE

La batterie peut s'avérer être un produit TRÈS DANGEREUX (danger de mort) lorsqu'elle se trouve hors du scooter :

- Celui-ci doit toujours être transporté sur ses roues, à vitesse lente (3 km/h max.), inférieure à celle d'une personne marchant à une allure moyenne.
- Tout mauvais traitement de la batterie, tel que les coups, les soubresauts, le passage sur des pavés, marches ou trous, ou encore les chutes (par exemple, dans des escaliers), est à éviter ; cela peut entraîner un risque d'incendie. Le contact avec l'eau doit également être évité.
- Si vous remarquez une indication ou avez un soupçon que le Battery Pack a été mal utilisé ou est tombé, il est impératif de ne pas le brancher et d'appeler un service SILENCE officiel en raison du DANGER DE MORT que revêt sa manipulation.

L'incendie de cette batterie peut être éteint à l'eau ou à l'aide d'un extincteur à CO₂ ou d'un extincteur de type D, à moins que la batterie ne soit branchée sur le secteur ou bien se trouve à proximité d'autres batteries. Dans ce cas, il convient d'utiliser un extincteur à CO₂ ou un extincteur de type D, afin de réduire les flammes et de pouvoir l'amener dans une zone sûre et isolée (à au moins 15 m de toute exposition d'autres véhicules, d'autres batteries, etc.). Une fois dans la zone de sécurité, appeler les services d'urgence pour prendre en charge la situation.

Programme d'entretien

Comme pour tout autre véhicule circulant sur la voie publique, un entretien régulier et son inspection avant chaque utilisation sont nécessaires. Il s'agit de la seule façon de garantir la sécurité des occupants comme celle des autres usagers de la route, tout en assurant une expérience optimale avec le scooter.

Au moment d'effectuer des travaux d'entretien, contactez un service SILENCE officiel : ses membres sont ceux qui connaissent le mieux votre scooter et qui disposent des outils spécifiques pour le diagnostiquer et le réparer correctement. Il existe toutefois des contrôles que vous pouvez (et devez) effectuer vous-même, par exemple la vérification de la pression des pneus, du niveau du liquide de frein, etc.

AVERTISSEMENTS

- Les présentes instructions ont été élaborées en supposant une utilisation du S02 exclusivement en zone urbaine. Si le véhicule est utilisé à une fin autre que celle pour laquelle il a été fabriqué, s'il est utilisé en permanence à grande vitesse ou s'il est exposé à de l'humidité ou poussière excessive, il est alors nécessaire de procéder à des inspections plus fréquentes qu'indiqué. Lisez toujours les instructions avant de commencer, et assurez-vous de bien disposer de tout le matériel nécessaire et de connaître clairement la marche à suivre.
- Si votre S02 est impliqué dans un accident, demandez à un service SILENCE officiel d'inspecter les principaux composants.
- Ne pas effectuer d'entretien adéquat, ne pas suivre correctement les instructions ou ne pas résoudre un problème avant de commencer à rouler peut provoquer un accident avec UN RISQUE DE BLESSURE GRAVE OU MÊME DE MORT. Suivez toujours ce programme et les conseils de votre revendeur SILENCE.
- Certaines opérations de base sont susceptibles d'être effectuées par vous-même (celles qui s'appliquent d'ailleurs à un scooter à combustion, par exemple le changement des plaquettes de frein). Vous seul pouvez évaluer si vous avez les connaissances nécessaires pour effectuer cette tâche personnellement ou non.
- Utilisez la béquille centrale pour les opérations, à effectuer toujours sur une surface horizontale, plate et dure.
- Réalisez toujours les opérations scooter éteint et clés retirées (sauf instructions contraires) pour éviter de le démarrer par inadvertance et de provoquer un accident avec le moteur en marche.
- Prêtez une attention particulière aux pièces chaudes, en particulier aux disques de frein juste après avoir conduit le S02. Laissez-les refroidir au préalable.

Résolution des incidents

Pour les pannes décrites dans le présent document, seuls les composants finaux sont supposés en être la cause. Si un problème persiste après remplacement du composant final, il est alors nécessaire de se rendre au point de vente officiel.

Tous nos scooters sont soigneusement examinés avant d'être livrés à notre revendeur. Même après l'inspection des scooters, certains problèmes peuvent subsister. Le tableau suivant fournit un guide permettant d'identifier le problème et, le cas échéant, de le réparer soi-même. Si vous ne parvenez pas à le résoudre, portez le scooter au service SILENCE officiel pour le faire réparer.

Incident	Causa probable	Solution à appliquer
Un feu (avant, arrière, clignotants) ne fonctionne pas.	Les fusibles sont endommagés. Le composant est défectueux ou les connecteurs sont endommagés.	Vérifier les fusibles et les connecteurs. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel le plus proche.
Le scooter n'accélère pas.	L'accélérateur est dérégulé.	Vérifier la connexion accélérateur-raccords électriques. S'adresser au revendeur officiel le plus proche.
Le scooter ne démarre pas.	La clé n'est pas insérée. Le scooter est en cours de recharge. La batterie est déchargée. Les fusibles sont endommagés.	Vérifier que la clé est insérée dans la fente. Attendre que la charge soit terminée puis débrancher le chargeur. Recharger complètement la batterie. Remplacer les fusibles endommagés. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel le plus proche.
La batterie ne se recharge pas. Le pourcentage de batterie n'augmente pas.	Problème de batterie, problème de chargeur. Le chargeur n'est pas alimenté.	Vérifier les connexions batterie-scooter et scooter-secteur (recharge effectuée sur le scooter). Vérifier la connexion batterie-secteur (recharge effectuée hors du scooter).
Les freins ne freinent pas correctement (les plaquettes de frein sont correctes).	Pression des pneus inadéquate. Les pneus sont usés. Charge excessive ou mal répartie. Air dans le circuit de freinage.	La pression des pneus doit être vérifiée et rétablie au niveau adéquat (voir la section « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »). Remplacer les pneus. Vérifier si la charge est excessive. Réduire ou redistribuer la charge. Consulter le revendeur officiel le plus proche.
Erreur d'état du niveau de charge (SoC).	L'indicateur de charge n'est pas synchronisé avec l'état de charge réel.	Recharger complètement la batterie. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur officiel.
Message par écran : « 0x... »	Variable selon le problème.	Consulter le revendeur officiel le plus proche.

Garantie du véhicule et de la batterie

Livraison à l'acheteur

Le présent document constitue la base de l'acceptation des demandes de garantie (les documents incomplets ou manquants empêchent leur traitement) :

VIN (numéro d'identification du véhicule)	Date de livraison
Nom complet :	
Rue :	
Ville :	
Code postal :	
Pays :	
N° tél. fixe/portable :	
Adresse électronique :	Numéro du revendeur

Conditions de la garantie

Conditions générales

SCUTUM LOGISTIC, S.L., domiciliée au c/ Còrsega 293, 08008 Barcelone, Espagne (« SILENCE »), offre à ses clients, via son réseau de service technique, une garantie pour ses véhicules neufs, enregistrés et utilisés dans les pays européens où le réseau de service technique de Silence est présent à tout moment*, couvrant toutes leurs pièces intégrales, pendant les délais légalement exigés conformément à la législation nationale du pays où le produit a été acquis (la « Garantie »).

*Silence a établi ou établira des services techniques dans les États membres de l'Union européenne, ainsi qu'au Royaume-Uni, en Norvège, en Ukraine, en Andorre, en Serbie, en Moldavie, au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo,

en Macédoine du Nord, en Islande, en Suisse et en Turquie. Nous vous recommandons de consulter www.silence.eco pour vérifier si le réseau de services officiels de SILENCE est présent dans votre pays de résidence.

Cette période est de deux (2) ans dans la plupart des pays européens et de trois (3) ans dans certains d'entre eux, comme l'Espagne ou la Suède. En ce qui concerne la batterie, SILENCE offre une garantie de trois (3) ans ou 360 cycles de charge, selon le premier cas de figure se présentant.

Pendant cette période de garantie (la « période de garantie »), SVD réparera ou remplacera gratuitement toute pièce défectueuse du véhicule (de conception, matériaux ou de fabrication), sous réserve des conditions et exceptions stipulées dans le manuel d'utilisation et dans le présent livret de garantie, dans la mesure où cette intervention est nécessaire pour mettre le véhicule en conformité. Pour obtenir un service

sous garantie, vous devez amener à vos frais votre véhicule SILENCE chez un concessionnaire SILENCE ou chez un réparateur professionnel agréé. SILENCE ou le service technique compétent déterminera la procédure de réparation ou de remplacement la mieux adaptée en fonction de la non-conformité constatée.

La réparation ou le remplacement d'une pièce du véhicule ne prolonge pas la période de garantie d'origine des autres composants du produit. La procédure de réparation ou de remplacement ne suppose qu'une prolongation de six mois de la garantie de la ou des pièces défectueuses (dans la plupart des pays européens) ou d'un an (dans seulement quelques-uns, comme l'Espagne) à compter du retour du produit à l'utilisateur, à l'égard du défaut de conformité à l'origine de la réparation ou du remplacement initial.

Chaque fois qu'un entretien, une intervention mécanique, une

réparation ou une révision du véhicule est effectué(e) dans les conditions de garantie décrites au point (1) ci-dessus, le client doit présenter le carnet d'entretien fourni par SCUTUM à cet effet, correctement rempli, au concessionnaire ou au service technique au sein duquel l'intervention doit être effectuée.

Toute réparation ou tout remplacement doit être effectué dans un délai raisonnable et sans créer d'inconvénient majeur pour le client, en tenant compte de la nature et de la technologie de la réparation, et de la disponibilité des pièces nécessaires.

Toute pièce remplacée par une autre devient la propriété légitime de Silence.

SILENCE se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations à ses véhicules afin d'en améliorer les performances.

Le réseau des services officiels agréés par SILENCE pour effectuer

toute opération technique et de maintenance peut être consulté sur son site internet (www.silence.eco).

La garantie s'ajoute à tous les autres droits des clients de SILENCE en vertu de leur contrat d'achat respectif, et elle n'affecte aucun autre droit légal.

Exclusions

La garantie ne couvre pas :

- a. Les défauts causés par les matériaux fournis par l'acheteur lui-même.
- b. Les pièces d'usure : disques de frein, fusibles, pneus, câbles, poignées, autocollants, pièces en caoutchouc, lubrifiants, etc.
- c. Les défauts causés par une réparation, un réglage, un entretien ou toute autre intervention en dehors des recommandations de SILENCE, comme la pose de pièces non approuvées par SILENCE.
- d. Les défauts causés par l'utilisation de pièces de rechange, d'accessoires, de lubrifiants ou

d'autres fluides d'une nature et/ou d'une qualité différente(e) de celle des pièces d'origine.

e. Les pièces, accessoires ou autres équipements non originaux SILENCE.

f. Les défauts causés par une transformation ou modification du véhicule.

g. Les défauts dus au vieillissement ou à un stockage prolongé (changement de couleur de la peinture, craquelures de la peinture ou autres dommages).

h. Les défauts causés par un manque d'entretien tel que stipulé par SILENCE.

i. Les dommages dus à un transport et à un stockage inappropriés.

j. Toute intervention mécanique effectuée par des personnes étrangères à un service technique agréé.

k. Les dommages découlant d'événements météorologiques, de catastrophes, d'incendies, de collisions et/ou d'accidents de la route, les dommages intentionnels, en cas de vol, ou les dommages qui en résultent.

l. Les dommages causés par des produits chimiques, des excréments d'animaux, de l'eau salée, le sel et d'autres agents similaires.

m. Les défauts dus à une utilisation inappropriée telle qu'une conduite anormale, la participation à tout type de compétition, la conduite sur des routes en mauvais état ou dans des zones hostiles, le fait de ne pas charger régulièrement la batterie comme indiqué dans le manuel d'utilisation, etc.

n. Les défauts suite à la négligence de ne pas faire réparer le véhicule dans les plus brefs délais dès la détection d'un défaut.

o. Les sensations perçues qui n'affectent pas les performances

ni le fonctionnement du véhicule, telles que le bruit du moteur, les vibrations, le jeu entre les pièces, etc.

p. Lorsque le véhicule est adapté à l'usage auquel il est habituellement destiné, et/ou présente la qualité et les performances normales d'un véhicule de ce type, selon sa nature et/ou les représentations faites par SILENCE, ou s'il correspond à la description faite par SILENCE.

q. Lorsque la non-conformité repose sur un fait que l'acheteur ne pouvait raisonnablement ignorer.

r. Les coûts relatifs à l'entretien régulier.

s. La compensation financière pour la période d'entretien et de réparation, qu'elle soit couverte ou non par la garantie : la perte de temps, les pertes d'exploitation, les frais de location d'un autre véhicule, etc.

Spécificités relatives à la batterie

Pour qu'une batterie soit considérée comme défectueuse et donc couverte par la garantie, l'une des deux conditions suivantes doit être remplie :

a. la tension aux bornes du bloc-batterie, mesurée à pleine charge et avec une résistance de 10 kOhm connectée entre ses bornes, est inférieure à 48 V ;

b. l'énergie fournie par la batterie à une charge absorbant un courant équivalent à 1 C (où C est la capacité nominale de la batterie), mesurée dans l'intervalle entre une batterie entièrement rechargée et cette même batterie complètement déchargée, sous une température ambiante de 25 ± 3 °C, est inférieure à 70 % de la capacité nominale du bloc-batterie.

Cependant, même si l'une des conditions décrites aux points a) et b) ci-dessus est remplie, la garantie ne s'applique pas si l'une des situations suivantes se présente :

- a. Lorsque le sceau d'étanchéité de la batterie est rompu ou déchiré.
- b. Lorsque les éléments d'identification du bloc-batterie et/ou de ses composants (numéros de série, étiquettes d'identification, etc.) ont été supprimés ou modifiés.
- c. Lorsque du personnel non autorisé a effectué une intervention (modification, réparation, etc.) sur le bloc-batterie.
- d. En cas d'utilisation de chargeurs autres que ceux fournis avec le véhicule ou en tant que pièces de rechange d'origine.
- e. En cas de connexion du chargeur à un réseau électrique

dont les caractéristiques (tension et/ou fréquence) sont différentes de celles spécifiées dans le manuel d'utilisation.

f. En cas de manipulation et/ou de modification non autorisée des composants du système électrique et/ou électronique du véhicule (chargeur, BMS, entraînement du moteur, moteur, unités électroniques et unités de contrôle, éléments de contrôle et capteurs, éléments de protection – fusibles, etc., relais et contacteurs, installation électrique, etc.), y compris la modification des programmes de contrôle ou de tout paramètre de configuration (matériel et/ou logiciel) de l'un de ces éléments.

g. En cas de dommages mécaniques causés par des chutes, des coups, des impacts, etc. affectant le boîtier du bloc-batterie, les batteries qu'il contient ou les éléments de connexion

(câbles, connecteurs, etc.).

h. Si l'utilisateur ne respecte pas les temps maximums entre chaque rechargement de la batterie spécifiés dans le manuel d'utilisation du véhicule.

i. En cas de défauts résultant de l'utilisation du véhicule avec une batterie déchargée.

j. En cas de défauts résultant de l'utilisation ou du stockage du véhicule (y compris les opérations de chargement) dans des conditions environnementales (température, humidité) situées hors des fourchettes de fonctionnement spécifiées dans le manuel d'utilisation.

k. En cas de défauts dus à l'absence des opérations de maintenance et/ou d'entretien telles que préconisées par SILENCE.

l. En cas de défauts dus à l'installation ou à la connexion d'un équipement électrique et/

ou électronique auxiliaire non approuvé, pouvant entraîner une consommation de courant supérieure à la consommation maximale prévue ou des interférences avec le système électrique et l'unité de commande électronique ECU.

m. En cas de défauts dus à des modifications de la carrosserie et/ou de la structure du véhicule susceptibles de modifier les conditions thermiques et de refroidissement du bloc-batterie ou de tout autre composant électronique du système.

n. En cas de défauts dus à une manipulation et/ou une modification non autorisée du tableau de bord du véhicule.

L'autonomie du véhicule dépend de nombreux facteurs, notamment du mode de conduite, de la charge transportée, des conditions de circulation et de la température de fonctionnement, entre autres. Par

conséquent, les kilomètres pouvant être parcourus par le véhicule avec une batterie complètement chargée ne peuvent pas être considérés comme un engagement contractuel, ni comme un défaut ou une défaillance de la batterie pouvant faire l'objet de la garantie.

Entretiens

Les véhicules SILENCE sont fabriqués selon les normes de qualité les plus strictes et la technologie la plus avancée. Cependant, un entretien planifié et ponctuel est essentiel pour que le véhicule fonctionne de manière correcte et efficiente. Par conséquent, il est essentiel que les clients de SILENCE effectuent les révisions d'entretien régulières préconisées dans les manuels d'utilisation des véhicules, conformément au calendrier précis d'entretien recommandé par SILENCE. En cas de conditions météorologiques, de circulation, d'utilisation du véhicule et/ou

d'habitudes de conduite atypiques, extrêmes ou inhabituelles, un entretien supplémentaire peut s'avérer nécessaire. Les défauts causés par un entretien insuffisant ou incorrect ne sont apparemment pas couverts par la garantie.

Les clients de SILENCE doivent également effectuer eux-mêmes les contrôles de routine périodiques, comme indiqué dans les manuels d'utilisation. Dans le cas contraire, les défauts apparents peuvent être ignorés et l'état du véhicule se détériorer, ce qui peut entraîner l'exclusion de la garantie.

Il est fortement conseillé de confier l'entretien périodique à des revendeurs ou réparateurs du réseau agréé SILENCE, du fait de leur connaissance et maîtrise des produits SILENCE. Le réseau des services officiels agréés SILENCE pour effectuer toute intervention technique et opération d'entretien est disponible sur le site internet de

SILENCE (www.silence.eco).

Les pièces et le coût de la main-d'œuvre engagés dans le cadre d'un service d'entretien requis ou suggéré ne sont pas couverts par la garantie.

Le carnet d'entretien est un moyen efficace de se souvenir des révisions d'entretien à effectuer sur les véhicules SILENCE. Il permet également à SILENCE, au concessionnaire, au réparateur ou au service technique SILENCE compétent d'assurer le suivi de l'état et du rendement du véhicule, ce qui se traduira par un prix de revente plus élevé de ce dernier le moment venu.

ⓘ ATTENTION

La batterie doit être rechargée complètement au moins une fois tous les 30 jours pour que la garantie reste valable.

Inspections : véhicule et batterie

Chaque S02 doit passer une série de révisions périodiques, en fonction de son kilométrage ou au moins une fois par an (si les kilomètres nécessaires pour passer un nouveau contrôle ne sont pas parcourus dans l'année). Il en va de même pour les blocs-batteries ou Battery Packs (« be ») qui possèdent des points à inspecter. Pour les batteries achetées en même temps que le véhicule, la fréquence de leurs révisions sera la même que celle du véhicule, les deux révisions devant être effectuées en même temps.

Le kilométrage stipulé pour passer le contrôle **du véhicule comme de la batterie** est automatiquement indiqué sur l'écran du véhicule (icône de la clé à fourche) et s'établit comme suit : le premier contrôle se fait à **1.500 km**, le deuxième a lieu à **5.000 km**, le troisième à **10.000 km** et les suivants

tous les **5.000 km**.

Les inspections du véhicule doivent être réalisées au plus tard un an après la dernière inspection (**c'est-à-dire au moins une par an, la première ayant lieu après les 3 premiers mois**).

Les informations sur les points à vérifier sont détaillées dans les manuels / plans d'entretien correspondants, tant pour le scooter que pour la batterie, mis à la disposition des **services SILENCE officiels**.

Registre des inspections S02 (véhicule et batterie)

VIN (numéro d'identification du véhicule)		
BP ID (NUMÉRO DE BP)	Batterie	

BP ID (BP NUMÉRO) REPLACÉ	BP ID (BP NUMÉRO) NOUVEAU	Date

N° inspection	Date	Kilométrage	Signature Serv. Officiel
DATE IMMATRICULATION / /			
	+ 3 mois ↓		
1ÈRE INSPECTION AVANT LE	 / / doit être supérieure à ↓	ou 1.500 km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
1ère	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
2ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
3ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	

N° inspection	Date	Kilométrage	Signature Serv. Officiel
DONNÉES INSPECTION / /			
4ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
5ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
6ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	
DONNÉES INSPECTION / /			
7ème	+ 1 an ↓	+ 5.000 km	
PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	 / / doit être supérieure à ↓	ou km doit être supérieure à ↓	

	N° inspection	Date	Kilométrage	Signature Serv. Officiel
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
8ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
9ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
10ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
11ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
12ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
13ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	

	N° inspection	Date	Kilométrage	Signature Serv. Officiel
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
14ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
15ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
16ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
17ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
18ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	
	DONNÉES INSPECTION	 / /		
19ème	PROCHAINE INSPECTION AVANT LE :	+ 1 an ↓ / / doit être supérieure à ↓	+ 5.000 km ou km doit être supérieure à ↓	



www.silence.eco